



INVENTAIRES ARCHÉOLOGIQUES (2009)

DIRECTION DE L'OUTAOUAIS

Direction générale de Montréal et de l'Ouest

Marcel Laliberté

Archéologue consultant

Novembre 2011

MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

INVENTAIRES ARCHÉOLOGIQUES (2009)

DIRECTION DE L'OUTAOUAIS

Direction générale de Montréal et de l'Ouest

(Permis de recherche archéologique au Québec : 09-LALM-01)

(No de contrat, ministère des Transports : 850756772 [8201-09-AD03])

Rapport préparé par :

Marcel Laliberté

Archéologue consultant

277, rue Guy Lafleur

Thurso (Québec) J0X 3B0

Téléphone : (819) 985-3592

Adresse courriel : mar_laliberte@hotmail.com

Novembre 2011

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES FIGURES	v
LISTE DES TABLEAUX	vii
LISTE DES PHOTOGRAPHIES	viii
ÉQUIPE DE RÉALISATION	xi
INTRODUCTION	1
1.0 MANDAT	2
2.0 IDENTIFICATION DES PROJETS ROUTIERS	3
3.0 MÉTHODES ET TECHNIQUES D'INVENTAIRE	5
3.1 Recherches documentaires	5
3.2 Identification des sites archéologiques	5
3.3 Évaluation de site archéologique	6
4.0 RÉSULTATS DES INVENTAIRES ARCHÉOLOGIQUES	7
4.1 Projet 154-07-1347, route 148, municipalité de Gatineau, reconstruction du pont Major (rivière du Lièvre)	7
4.1.1 État des connaissances en archéologie	7
4.1.2 Inventaire archéologique	7
4.1.3 Résultats et recommandations	11
4.2 Projet 154-07-0129, chemin Jacques-Patenaude, municipalité de Val-des-Monts, reconstruction du pont n° 5759A	24
4.2.1 État des connaissances en archéologie	24
4.2.2 Inventaire archéologique	24
4.2.3 Résultats et recommandations	25

4.3	Projet 154-07-1600, chemin de la Rivière, municipalité de La Pêche, reconstruction du pont n° 03045	32
4.3.1	État des connaissances en archéologie	32
4.3.2	Inventaire archéologique	32
4.3.3	Résultats et recommandations	33
4.4	Projet 154-08-0825, chemin Gauvin, municipalité de La Pêche (Lac-des-Loups), reconstruction du pont n° 05872	38
4.4.1	État des connaissances en archéologie	38
4.4.2	Inventaire archéologique	38
4.4.3	Résultats et recommandations	38
4.5	Projet 154-07-0125, chemin Maskinongé, municipalité de Boileau, reconstruction du pont n° 5703	44
4.5.1	État des connaissances en archéologie	44
4.5.2	Inventaire archéologique	44
4.5.3	Résultats et recommandations	44
4.6	Projet 154-99-1261, rue Egan, municipalité de Pontiac, reconstruction du pont n° 6005	50
4.6.1	État des connaissances en archéologie	50
4.6.2	Inventaire archéologique	50
4.6.3	Surveillance archéologique	52
4.6.4	Résultats et recommandations	53
	CONCLUSION	63
	OUVRAGES CITÉS	64
	ANNEXE 1 : Catalogue des photographies	65
	ANNEXE 2 : Notes biographiques	70

LISTE DES FIGURES

Figure 1	Localisation des projets routiers inventoriés	4
Figure 2	Localisation du projet 154-07-1347 et des sites archéologiques déjà connus à proximité du projet	13
Figure 3	Localisation sur photographie aérienne du projet 154-07-1347	14
Figure 4	Localisation de l'emprise du projet 154-07-1347, secteur d'inventaire A	15
Figure 5	Localisation de l'emprise du projet 154-07-1347, secteur d'inventaire A	16
Figure 6	Localisation de l'emprise du projet 154-07-1347, secteur d'inventaire B	17
Figure 7	Localisation de l'emprise du projet 154-07-1347, secteur d'inventaire B	18
Figure 8	Localisation du projet 154-07-0129	27
Figure 9	Localisation sur photographie aérienne du projet 154-07-0129	28
Figure 10	Localisation de l'emprise du projet 154-07-0129	29
Figure 11	Localisation du projet 154-7-1600	34
Figure 12	Localisation sur photographie aérienne du projet 154-07-1600, chemin de la Rivière, municipalité de La Pêche, reconstruction du pont n° 03045	35
Figure 13	Localisation de l'emprise du projet 154-07-1600	36
Figure 14	Localisation du projet 154-08-0825	40
Figure 15	Localisation sur photographie aérienne du projet 154-08-0825	41
Figure 16	Localisation de l'emprise du projet 154-08-0825	42
Figure 17	Localisation du projet 154-07-0125	46

Figure 18	Localisation sur photographie aérienne du projet 154-07-0125	47
Figure 19	Localisation de l'emprise du projet 154-07-0125	48
Figure 20	Localisation du projet 154-99-1261	54
Figure 21	Localisation sur photographie aérienne du projet 154-99-1261	55
Figure 22	Localisation de l'emprise du projet 154-99-1261	56
Figure 23	Localisation de l'emprise du projet 154-99-1261	57

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1	Inventaire archéologique – Synthèse des activités – Projet 154-99-1274	12
Tableau 2 :	Inventaire archéologique - Synthèse des activités – Projet 154-07-0129	26
Tableau 3 :	Inventaire archéologique - Synthèse des activités – Projet 154-07-1600	33
Tableau 4 :	Inventaire archéologique - Synthèse des activités – Projet 154-08-0825	39
Tableau 5 :	Inventaire archéologique - Synthèse des activités – Projet 154-07-0125	45
Tableau 6 :	Inventaire archéologique - Synthèse des activités – Projet 154-99-1261	53

LISTE DES PHOTOGRAPHIES

Page couverture	Projet 154-07-0129, chemin Jacques-Patenaude, municipalité de Val-des-Monts, vue de l'emprise, rive sud, côté est du pont, direction sud-est (MTQ-09-VM.5)	
Photo 1	Projet 154-07-1347, secteur A, vue de l'environnement dans la zone des sondages n^{os} 1 à 8, direction est (MTQ-09-GA.12)	19
Photo 2	Projet 154-07-1347, secteur A, stratigraphie du sondage n^o 1, remblai sur un sol argileux, direction nord (MTQ-09-GA.11)	19
Photo 3	Projet 154-07-1347, secteur A, stratigraphie du sondage n^o 9, dépôt de sable alluvial partiellement nivelé, direction nord (MTQ-09- GA.15)	20
Photo 4	Projet 154-07-1347, secteur A, stratigraphie du sondage n^o 11, dépôt alluvial mince avec charbon sur le roc, direction nord (MTQ-09-GA.18)	20
Photo 5	Projet 154-07-1347, secteur A, stratigraphie du sondage n^o 12, dépôt de matière organique détritique sur un sol alluvial perturbé, direction sud-est (MTQ-09-GA.20)	21
Photo 6	Projet 154-07-1347, secteur B, vue de l'environnement dans la zone des sondages n^{os} 28 à 41, direction ouest (MTQ-09-GA.04)	21
Photo 7	Projet 154-07-1347, secteur B, stratigraphie du sondage n^o 28, double niveau de remblai sur un sol labouré argileux, direction ouest (MTQ-09-GA.01)	22
Photo 8	Projet 154-07-1347, secteur B, vue du mur est des fondations, direction sud (MTQ-09-GA.07)	22
Photo 9	Projet 154-07-1347, secteur B, stratigraphie du sondage n^o 23, couche de charbon et un sol d'argile rubéfié sous un dépôt de sable, direction ouest (MTQ-09-GA.08)	23
Photo 10	Projet 154-07-0129, vue de l'emprise, rive nord, côté ouest du pont, direction sud-est (MTQ-09-VM.03)	30
Photo 11	Projet 154-07-0129, vue de l'emprise, rive sud, côté ouest du pont, direction nord-ouest (MTQ-09-VM.12)	30

Photo 12	Projet 154-07-0129, profil stratigraphique du sondage B, direction nord (MTQ-09-VM.10)	31
Photo 13	Projet 154-07-0129, profil stratigraphique du sondage D, direction nord (MTQ-09-VM.11)	31
Photo 14	Projet 154-07-1600, vue de l'emprise, direction sud (MTQ-09-LP.05)	37
Photo 15	Projet 154-07-1600, détail de l'emprise, rive nord, côté ouest, direction nord (MTQ-09-LP.03)	37
Photo 16	Projet 154-08-0825, rive ouest, côté nord du pont, direction nord (MTQ-09-LL.07)	43
Photo 17	Projet 154-08-0825, stratigraphie du sondage A, direction nord (MTQ-09-LL.02)	43
Photo 18	Projet 154-07-0125, chemin Maskinongé, municipalité de Boileau, vue d'ensemble de l'emprise, direction nord (MTQ-09-BO.05)	49
Photo 19	Projet 154-07-0125, détail de l'empierrement sous la chaussée du chemin Maskinongé, rive nord, côté est du pont, direction ouest (MTQ-09-BO.07)	49
Photo 20	Projet 154-99-1261, secteur A, vestiges du moulin Egan et emprise à l'ouest de la rue Egan, direction nord (MTQ-09-QN.10)	59
Photo 21	Projet 154-99-1261, secteur A, détail de l'emprise, à l'ouest de la rue Egan, direction nord (MTQ-09-QN.13)	59
Photo 22	Projet 154-99-1261, secteur A, détail de l'emprise, à l'est de la rue Egan, direction nord (MTQ-09-QN.12)	59
Photo 23	Projet 154-99-1261, secteur B, détail de l'emprise, à l'est de la rue Egan, direction nord (MTQ-09-QN.08)	59
Photo 24	Projet 154-99-1261, secteur B, détail de l'emprise, à l'ouest de la rue Egan, direction nord (MTQ-09-QN.09)	60
Photo 25	Projet 154-99-1261, secteur A, stratigraphie du sondage n° 8, direction nord (MTQ-09-QN.15)	60

Photo 26	Projet 154-99-1261, secteur B, stratigraphie du sondage n° 3, direction nord (MTQ-09-QN.05)	61
Photo 27	Projet 154-99-1261, secteur A, vestiges du moulin Egan, extérieur, côté sud, direction nord-est (MTQ-09-QN.25)	61
Photo 28	Projet 154-99-1261, secteur A, vestiges du moulin Egan, détail du mur sud, état du mortier, direction nord (MTQ-09-QN.29)	62
Photo 29	Projet 154-99-1261, secteur A, vestiges du moulin Egan, extérieur, côté sud, détail du sommet du mur, direction nord (MTQ-09-QN.26)	62

ÉQUIPE DE RÉALISATION

Ministère des Transports du Québec

Service de la planification et de la programmation
Direction de la coordination, de la planification et des ressources
Direction générale de Québec et de l'Est

Denis Roy, archéologue responsable de projets

Ghislain Gagnon, archéologue responsable de projets

Isabelle Bêty, archéologue

Marcel Laliberté, archéologue consultant

Marcel Laliberté, archéologue

Coordonnateur, chargé de projet

Frédéric Hottin, archéologue

Technicien

France Levesque, archéologue

Technicienne

Marie Clark

Révisseuse linguistique

INTRODUCTION

Ce rapport présente les résultats de six inventaires et d'une surveillance archéologiques réalisés au cours de l'été et de l'automne 2009 dans l'emprise de projets routiers localisés sur le territoire de la Direction de l'Outaouais du ministère des Transports du Québec (MTQ). Ces travaux en archéologie avaient pour but de vérifier la présence ou l'absence de sites archéologiques dans l'emprise de ces projets et, le cas échéant, de localiser, d'identifier, de délimiter et d'évaluer les sites qui pourraient être menacés par des travaux effectués sous la responsabilité du MTQ.

Le mandat confié au consultant ainsi que les techniques et méthodes utilisées pour atteindre les objectifs, sont décrits dans la première partie de ce rapport. La deuxième partie présente les résultats des recherches documentaires qui ont précédé les inventaires et la surveillance ainsi que les résultats des interventions et les recommandations se rapportant à chaque projet. Cette présentation est accompagnée de tableaux, de figures et de photographies illustrant les zones d'étude et divers aspects des expertises archéologiques. Un résumé des travaux archéologiques réalisés et les recommandations générales relatives aux divers projets du MTQ sont présentés en conclusion.

Ces expertises archéologiques ont été réalisées par une équipe composée d'un archéologue chargé de projet et d'un technicien ou d'une technicienne archéologue, entre le 15 juin et le 18 octobre 2009.

1.0 MANDAT

Le mandat confié au consultant était précisé comme suit :

- Effectuer les recherches documentaires préalablement à l'inventaire archéologique afin de vérifier la présence possible de sites archéologiques préhistoriques et historiques connus, dans et à proximité de l'emprise des projets de construction;

Effectuer les recherches documentaires préalablement à l'inventaire archéologique ayant trait à la période historique, tant euro-qubécoise qu'amérindienne, dans le but de comprendre les éventuelles découvertes de vestiges d'occupation humaine et le contexte culturel de cette occupation;

- Effectuer les recherches documentaires préalablement à l'inventaire archéologique concernant la paléogéographie pertinente à la compréhension du contexte physique de l'occupation de sites archéologiques éventuels découverts;
- Réaliser un inventaire archéologique afin de vérifier la présence ou l'absence de sites préhistoriques, historiques et de contact, au moyen d'une inspection visuelle systématique et de sondages à l'intérieur de l'emprise des projets déterminés par le MTQ;
- Localiser, délimiter et évaluer de manière qualitative et quantitative les sites archéologiques éventuellement découverts ou identifiés dans le cadre de l'inventaire archéologique;
- Proposer des mesures de protection, de sauvetage, de fouille et de mise en valeur des sites archéologiques éventuellement découverts dans l'emprise des projets, en tenant compte des caractéristiques de ces sites et de la menace anticipée par d'éventuels travaux de construction réalisés par le MTQ ou pour le compte de celui-ci;
- Produire un rapport résultant de l'inventaire archéologique.

2.0 IDENTIFICATION DES PROJETS ROUTIERS

N° de projet	Localisation et description	Puits de sondage	Résultats (*)
154-07-1347	Route 148, municipalité de Gatineau, reconstruction du pont Major (rivière du Lièvre)	41	N
154-07-0129	Chemin Jacques-Patenaude, municipalité de Val-des-Monts, reconstruction du pont n° 5759A	4	N
154-07-1600	Chemin de la Rivière, municipalité de La Pêche, reconstruction du pont n° 03045	4	N
154-08-0825	Chemin Gauvin, municipalité de La Pêche (Lac-des-Loups), reconstruction du pont n° 05872	3	N
154-07-0125	Chemin Maskinongé, municipalité de Boileau, reconstruction du pont n° 5703	0	N
154-99-1261	Rue Egan, municipalité de Pontiac, reconstruction du pont n° 6005	9	N

*N : négatif

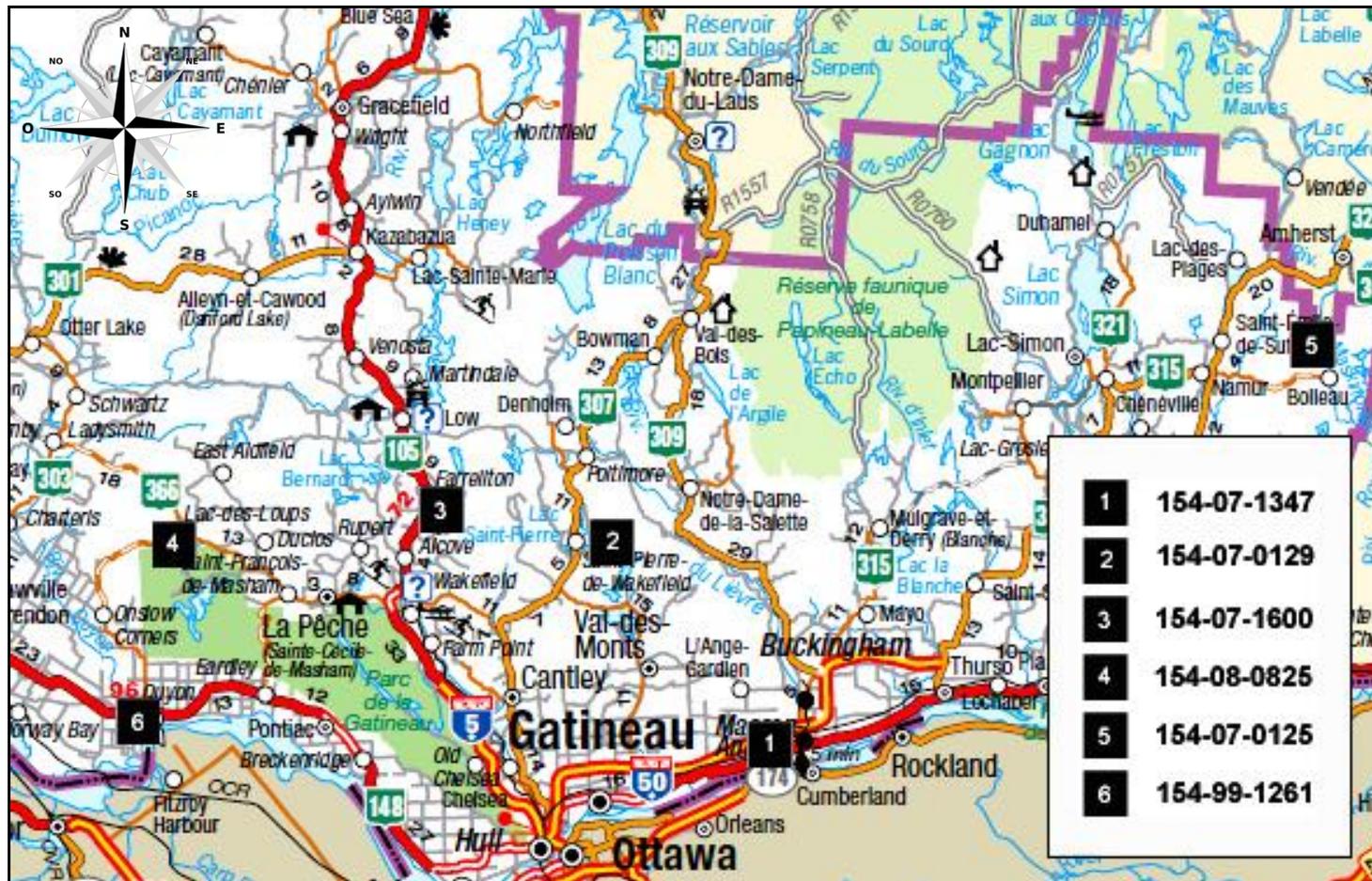


Figure 1 : Localisation des projets routiers inventoriés (source : Transports Québec, carte routière, région Outaouais, échelle 1 :250 000)

3.0 MÉTHODES ET TECHNIQUES D'INVENTAIRE

Les méthodes et techniques utilisées lors des inventaires archéologiques sont conformes aux directives méthodologiques prescrites dans les termes de référence du présent contrat. Les techniques d'intervention ont pu varier pour chacun des projets selon l'état des lieux, la topographie et la nature des dépôts en place.

3.1 Recherches documentaires

Des recherches documentaires ont été effectuées pour vérifier et documenter la présence de sites archéologiques déjà connus à proximité des projets à l'étude, ainsi que pour documenter le patrimoine historique euro-qubécois ou autochtone et les paléoenvironnements. Les banques de données consultées sont : l'Inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ) du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec (MCCCFQ), *Le macro-inventaire du patrimoine québécois (1977-1983)* du MCCCFQ, le Répertoire du patrimoine bâti de l'Outaouais du Centre régional d'archives de l'Outaouais (CRAO), ainsi que les divers rapports et publications disponibles pour la région. Le Répertoire québécois des études de potentiel archéologique (RQÉPA) a aussi été consulté.

3.2 Identification des sites archéologiques

L'inventaire archéologique débute généralement par une inspection visuelle de l'emprise du projet d'aménagement routier. Cette inspection permet de définir les secteurs propices à la réalisation de sondages archéologiques. L'inspection visuelle a également pour but de repérer des vestiges archéologiques qui peuvent reposer en surface du sol. Les terrains accidentés ou en pente prononcée, les affleurements rocheux, les marécages, les cours d'eau et les étendues d'eau ne font pas l'objet de sondages. Les surfaces perturbées par diverses activités humaines autres que l'agriculture ne font généralement pas l'objet de sondages.

Les sondages archéologiques mesurent environ 900 centimètres carrés et sont creusés à la pelle. Les horizons organiques de surface sont d'abord enlevés et examinés. Puis les horizons minéraux ou organiques enfouis sont décapés à la truelle. La profondeur de chaque sondage est déterminée par la nature du sol, l'excavation prenant fin dans un niveau naturel ne présentant aucune trace d'activité humaine.

Les sondages sont espacés d'environ 15 mètres et sont disposés en alignements eux-mêmes distants d'une quinzaine de mètres. Les observations effectuées pendant l'inventaire sont consignées dans un carnet de note ou sur des fiches d'enregistrement standardisées. Ces informations seront utilisées ultérieurement pour la présentation des résultats.

3.3 Évaluation de site archéologique

Lorsqu'un site archéologique est découvert pendant l'inventaire, une procédure d'évaluation est entreprise. Cette procédure doit comprendre les étapes ou opérations suivantes :

- Délimiter la superficie du site en procédant à des sondages supplémentaires, de dimensions supérieures (2500 cm²) aux sondages exploratoires et à des distances plus rapprochées (5 ou 10 m);
- Effectuer des relevés stratigraphiques dans les sondages les plus représentatifs;
- Prélever des artefacts et, le cas échéant, des échantillons de sol et de toute autre matière ou substance permettant de documenter le type d'occupation ou pouvant s'avérer utiles à la compréhension du site;
- Documenter les caractéristiques géographiques et géomorphologiques du site;
- Proposer des mesures de protection, de sauvetage, de fouille et de mise en valeur du site.

4.0 RÉSULTATS DES INVENTAIRES ARCHÉOLOGIQUES

4.1 Projet 154-07-1347, route 148, municipalité de Gatineau, reconstruction du pont Major (rivière du Lièvre)

4.1.1 État des connaissances en archéologie

Aucun bien mobilier ou immobilier n'est enregistré dans *Le macro-inventaire du patrimoine québécois* du MCCCCFQ pour le secteur de Masson-Angers de la municipalité de Gatineau. Le Répertoire du patrimoine bâti de l'Outaouais du CRAO fait toutefois état de cinq bâtiments d'intérêt patrimonial dans ce même secteur. Aucun de ces bâtiments n'est situé dans les limites de l'emprise ni même à proximité de ce projet.

Le RQÉPA fait état qu'une étude de potentiel archéologique a déjà été réalisée pour un projet situé dans un rayon de dix kilomètres, ayant pour centre le projet 154-07-1347. Cette étude de potentiel a été réalisée pour le compte d'Hydro-Québec dans le cadre de la construction d'une ligne de 315 kilovolts (kV) transitant par le poste de Buckingham¹, à environ six kilomètres au nord du projet 154-07-1347. Deux sites archéologiques sont d'autre part inscrits au registre de l'ISAQ du MCCCCFQ, dans la zone de dix kilomètres autour du projet. Ces sites portent les codes Borden BjFt-1 et BjFu-1 et sont localisés sur la rive nord de la rivière des Outaouais, à environ cinq et sept kilomètres en aval de l'embouchure de la rivière du Lièvre et du projet (Figure 2). Ces sites ont été identifiés lors d'inventaires réalisés en 1971 et 1987². Les inventaires ont révélé un nombre limité de vestiges lithiques témoignant de la présence de groupes autochtones dans le voisinage de la rivière du Lièvre pendant la préhistoire. La nature de ces vestiges ne permet pas de déterminer l'ancienneté des sites.

4.1.2 Inventaire archéologique

L'inventaire archéologique a été réalisé le 15 et le 16 juin 2009, dans le cadre du projet 154-07-1347 qui vise la reconstruction, sur la route 138, du pont Major qui traverse la rivière du Lièvre dans la municipalité de Gatineau (Figures 2 et 3). Suite à l'inspection visuelle, le projet a arbitrairement été divisé en deux secteurs (A et B) correspondant aux parties de l'emprise situées respectivement sur les rives ouest et est de la rivière (Tableau 1). Le secteur A couvre environ 8600 mètres carrés (Figures 4 et 5) et le secteur B, environ 10 450 mètres carrés (Figures 6 et 7).

La rivière du Lièvre draine un territoire d'environ 10 400 kilomètres carrés dans la région du Bouclier canadien et des Laurentides. Le cours d'eau prend sa source dans le

¹ Archéos, 1998

² Benmouyal, J., 1971; Laforte, E., 1987

réservoir Mitchinamecus, à la limite des bassins versants de la baie d'Hudson et du Saint-Laurent, et coule sur une distance de 330 kilomètres en direction sud-sud-est avant de rejoindre la rivière des Outaouais, dans le secteur Masson-Angers de la ville de Gatineau. Le pont Major a été érigé dans une partie tumultueuse de la rivière, dont le débit est contrôlé en amont par une série de petits barrages érigés au début du XX^e siècle, dans le secteur de Buckingham de la ville de Gatineau.

À l'emplacement du pont Major, le cours d'eau coule directement sur le roc et les berges sont escarpées. Au fil des siècles, l'eau a érodé les argiles déposées sur le socle rocheux par la mer de Champlain ou le lac Lampsilis en déversant dans les parties basses de la plaine alluviale le sable et limon sableux charriés par les crues printanières ou arrachés aux berges environnantes au plus fort de crues estivales d'une ampleur particulière³.

Dans le secteur A, l'inspection visuelle a révélé que l'emprise du projet est généralement circonscrite aux parties de la rive ouest de la rivière du Lièvre qui ont été déblayés, remblayés ou empierrés lors de la construction du pont actuel (Figures 4 et 5). En raison de l'ampleur de ces perturbations aux abords de la route 148 et de l'entrée ouest du pont, aucun sondage n'a été excavé dans cette partie de l'emprise.

Quatorze sondages ont cependant été excavés dans la partie de l'emprise qui comprend le nouveau tracé de la route 148 et l'accès au futur pont. Dix de ces sondages (n^{os} 1 à 8, et 13 et 14) ont été réalisés sur un terrain plat et gazonné, parsemé de grands arbres, du côté nord de la route 148 existante (Photo 1). Ces sondages ont confirmé l'importance des perturbations causées lors de la construction de la route 148 et du pont Major. La stratigraphie des sondages n^{os} 1 et 2, dans une section plus élevée de la partie ouest de l'emprise, révèle la présence d'une couche de remblai dépassant 40 centimètres d'épaisseur sur un sol naturel de composition argileuse (Photo 2). L'absence de dépôt organique sous le remblai indique que le terrain a été déblayé préalablement au remblayage. Une bille de verre et deux fragments d'os écrus ont été recueillis dans le remblai dans ces deux sondages.

Les sondages n^{os} 3 à 8 et 13 et 14 excavés dans la partie basse et plane de l'emprise ont été négatifs. Dans cette partie de l'emprise, le remblai est mince ou même inexistant. L'argile disparaît sous un dépôt de sable et de sable limoneux d'origine alluvial. Compte tenu de la hauteur et de la configuration du talus se profilant du côté nord de l'emprise, le dépôt de sable atteignait originellement plus de deux mètres d'épaisseur. Ce dépôt a vraisemblablement servi de source de matériau lors de la construction de la route et du pont. L'absence de sol organique à l'interface du remblai et du sable démontre aussi qu'il y a un déblayage des sols originaux préalablement au gazonnement de cette partie de l'emprise.

³ Parent, M., Dubois, J-M., et coll., 1985

Plus à l'est, le relief s'abaisse légèrement dans une section boisée de l'emprise d'environ 30 mètres de longueur, attenante au talus riverain. Un ancien canal d'égout creusé dans le roc démontre des perturbations anthropiques importantes. Quatre sondages (n^{os} 9 à 12) ont été effectués dans des parcelles de la terrasse riveraine qui paraissaient les moins altérées, de part et d'autre du canal.

Les sondages n^{os} 9 et 10 ont révélé un profil stratigraphique similaire aux sondages précédents, soit un dépôt de sable limoneux partiellement déblayé ou décapé de sa couche organique (Photo 3). Le sondage n^o 11 a révélé un dépôt alluvial mince directement sur le roc, mêlant le sable et la matière organique (Photo 4). Le sondage n^o 12 a pour sa part révélé une couche de matière organique détritique sur un sable limoneux de couleur orangée typique de l'horizon ferrugineux (B) d'un podzol (Photo 5). L'absence d'humus et d'horizon éluvial Ae sous une couche de matière organique peu décomposée indique une perturbation importante de la surface du sol, qui remonte vraisemblablement au moment de la construction du canal d'égout.

Aucun objet ou témoin matériel d'activité humaine n'a été mis au jour dans les sondages n^{os} 9 et 12. Trois clous ont été recueillis dans le sondage n^o 10 et le sondage n^o 11 a livré neuf objets de facture historique récente, sans compter de multiples scories et fragments d'antracite. Concernant ce dernier sondage, la surface d'excavation a exceptionnellement été agrandie à 0,75 mètre carré, à la suite de la découverte de fragments de quartz et de charbon de bois évoquant la possibilité d'un foyer de la période préhistorique. Les pièces en quartz devaient toutefois s'avérer être des fragments naturels qui ont été détachés par le gel d'une veine de quartz affleurant à la surface du socle rocheux sous-jacent. Quant aux artefacts, la récolte se résume à cinq clous découpés, deux morceaux de métal indéterminés, un fragment de vitre et un fragment de bouteille de verre altéré par la chaleur. La nature et l'état de ces objets ainsi que la présence de charbon de bois, de scories et d'antracite indiquent qu'il s'agit de débris de combustion. Ces débris ont sans doute été jetés sur la berge à une époque pas très lointaine, alors que les cours d'eau étaient encore considérés comme des moyens efficaces de se débarrasser de déchets en tous genres.

Dans le secteur B de la rive est de la rivière du Lièvre, les perturbations anthropiques sont également importantes, particulièrement dans la partie d'emprise qui comprend l'accès au pont et la section existante de route 148 (Figures 6 et 7). Aucun sondage n'a été excavé dans cette partie de l'emprise, pas plus que dans le secteur A, après une inspection visuelle de l'emprise.

La partie est du nouveau tracé de la route 148 et l'accès au nouveau pont ont toutefois fait l'objet de sondages. Au total, 27 sondages ont été excavés, dont 21 dans la partie du nouveau tracé de la route 148, localisée à l'est du chemin d'accès menant aux lignes de transport d'énergie qui croisent la route 148 dans cette partie du projet. À part quelques arbres isolés, cette partie de l'emprise est généralement déboisée (Photo 6). Le relief est plat et le sol est argileux. La stratigraphie des sondages n^{os} 15 à 21 et 28 à

41 démontre que le terrain était cultivé avant d'être gazonné et aménagé en espace vert.

Dans le sondage n° 28, situé en bordure de la route 148 existante, une couche de remblai graveleux apparaît sous un terreau à gazon d'environ dix centimètres (Photo 7). Ce remblai incorpore de petits fragments de brique et repose sur une couche de labour relativement mince (de 12 à 14 centimètres) qui a manifestement été déblayée en partie. Dans les autres sondages, le remblai est absent et le terreau à gazon recouvre une couche de sol labouré brun grisâtre d'une épaisseur d'environ 20 centimètres.

Deux clous tréfilés et deux fragments de verre fondu ont été extraits de la couche de labour du sondage n° 31. Trois fragments d'antracite, un fragment de vitre et 18 fragments d'os écus, dont deux fragments découpés à la scie, ont été recueillis au même niveau, dans le sondage n° 37. À la suite de cette dernière découverte, quatre sondages (n°s 38 à 41) ont été ajoutés à une distance de cinq mètres, sur la périphérie du sondage n° 37, afin d'établir la provenance ou le contexte de l'enfouissement de ces restes d'animaux. L'opération s'est soldée par la découverte d'un os écu supplémentaire dans la couche de sol labouré du sondage n° 41, un os long de grand mammifère. Aucune autre information sur l'origine de ces restes osseux n'a pu être recueillie, mais le contexte stratigraphique indique qu'ils seraient contemporains ou légèrement antérieurs au sol labouré.

La partie du tracé de la future route 148 qui est située à l'ouest du chemin d'accès aux lignes électriques est boisée. Le couvert forestier est mature et relativement ouvert dans le talus riverain et sur le rebord du replat supérieur adjacent au talus (Figure 6). À une vingtaine de mètres à l'est du talus, le boisé est plus dense. Des arbustes et un peuplement de jeunes feuillus envahissent une parcelle de terrain autrefois dégagée s'étendant jusqu'au chemin d'accès aux lignes de transport d'énergie électrique.

Dans ce boisé en régénération, l'inspection visuelle a révélé la présence de fondations en ciment d'un bâtiment relativement vaste qui a été érigé au siècle dernier (Photo 8), si l'on en juge par son état de conservation et certains détails de construction. Les dimensions et la localisation de ces fondations laissent croire qu'il s'agissait d'une remise ou d'un hangar lié aux activités industrielles ou de transport ferroviaire qui avaient cours dans ce secteur des berges de la rivière du Lièvre au siècle dernier.

La superstructure de ce bâtiment de construction récente étant disparue, les fondations ne présentent guère d'intérêt sur le plan culturel ou scientifique. L'évaluation archéologique a ainsi été limitée à une inspection visuelle et à un enregistrement sommaire du vestige architectural. Trois sondages (n°s 23 à 25) ont cependant été effectués afin de déterminer la présence ou l'absence de vestiges enfouis à l'intérieur des fondations.

Ces relevés ont permis de préciser les circonstances de la destruction du bâtiment. Les briques empilées sur les côtés ouest et sud des fondations, ainsi que l'absence totale de pièces de bois ou de revêtement de toiture suggèrent que la superstructure de l'édifice a été démolie. Des traces de combustion trouvées dans le sondage n° 23 suggèrent la possibilité d'un incendie (Photo 9). Si on exclut les déchets récents identifiés (canettes ou bouteilles de bière et d'eau gazeuse), la quantité limitée et la nature des objets trouvés dans les sondages ou observés en surface (notamment quelques fragments de verre, des tessons de verre brûlé, des sections de conduites d'eau et des briquettes réfractaires de poêle ou de fournaise) tendent toutefois à indiquer que le bâtiment était désaffecté, voire démoli en tout ou en partie au moment de l'incendie. Les traces de combustion n'apparaissant que dans ce seul sondage, il est possible que le foyer d'incendie était d'étendue restreinte. Il pourrait avoir été allumé pour éliminer des débris non récupérables, entassés dans un coin des fondations. La stratigraphie du sondage n° 23 indique que le foyer d'incendie a été recouvert de sable. Comme le sol ambiant est composé uniquement d'argile, il semble que ce sable ait été apporté sur place afin de contrôler les possibles débordements du feu et l'éteindre.

Sur le pourtour sud et ouest des fondations du bâtiment, le terrain a été grandement perturbé. À l'ouest de cette perturbation, à la limite du boisé mature et du boisé en régénération, une seconde voie d'accès aux lignes de transport d'énergie traverse l'emprise. La piste est rudimentaire. Une pente légère et un sol dénudé ont contribué à la formation d'ornières. Les conditions n'étaient pas propices à la réalisation de sondages.

Au-delà de cette voie d'accès, une butte étroite se profile sur le rebord du talus en pente raide et en érosion active qui longe la rivière dans le secteur B. Deux sondages ont été excavés (n°s 26 et 27) au sommet de la butte. Ces sondages ont été négatifs, bien que quelques fragments d'os frais, de verre et de bouteilles de verre aient été observés dans le talus voisin.

4.1.3 Résultats et recommandations

Une inspection visuelle a été effectuée dans l'emprise du projet de construction 154-07-1347. La nature et l'état du terrain n'étaient pas propices à la réalisation de sondages dans la partie du projet qui comprend les approches du pont Major et dans les sections de la route 148 adjacentes au pont de chaque côté de la rivière du Lièvre. La presque totalité de l'emprise du nouveau tracé de la route 148 et des approches du futur pont a toutefois été sondée. Quarante et un sondages y ont été excavés.

Des artefacts, des ossements d'animaux et les fondations d'un bâtiment à vocation industrielle ont été identifiés dans diverses parties des secteurs A et B de l'emprise. Ces objets et ces ossements n'ont pas été conservés au terme de l'expertise archéologique car les relevés et les analyses ont établi que ceux-ci appartiennent à un passé récent ou ne présentent pas d'intérêt réel sur le plan culturel ou scientifique, en raison de la nature

et de l'état de conservation ou d'intégrité des vestiges, ainsi que du contexte de leur mise en place dans les limites de l'emprise du projet. Compte tenu de ces résultats, le MTQ peut donc procéder aux travaux prévus sans appréhender de dommages ou de préjudices à des sites ou vestiges archéologiques.

Tableau 1 : Inventaire archéologique - Synthèse des activités – Projet 154-07-1347

Secteurs	Localisation				Superficie approximative (m ²)	Techniques d'inventaire	Nombre de sondages		Topographie	Stratigraphie
	Début (km)	Fin (km)	Longueur (m)	Largeur (m)			Positif	Négatif		
A	1+030	1+290	260	12 à 35	8600	VS*	0	14	Vallée fluviale accidentée	Remblai
B	1+290	1+640	350	12 à 35	10 450	VS	0	27	Vallée fluviale accidentée	Labour

* V : Inspection visuelle;
S : Sondage

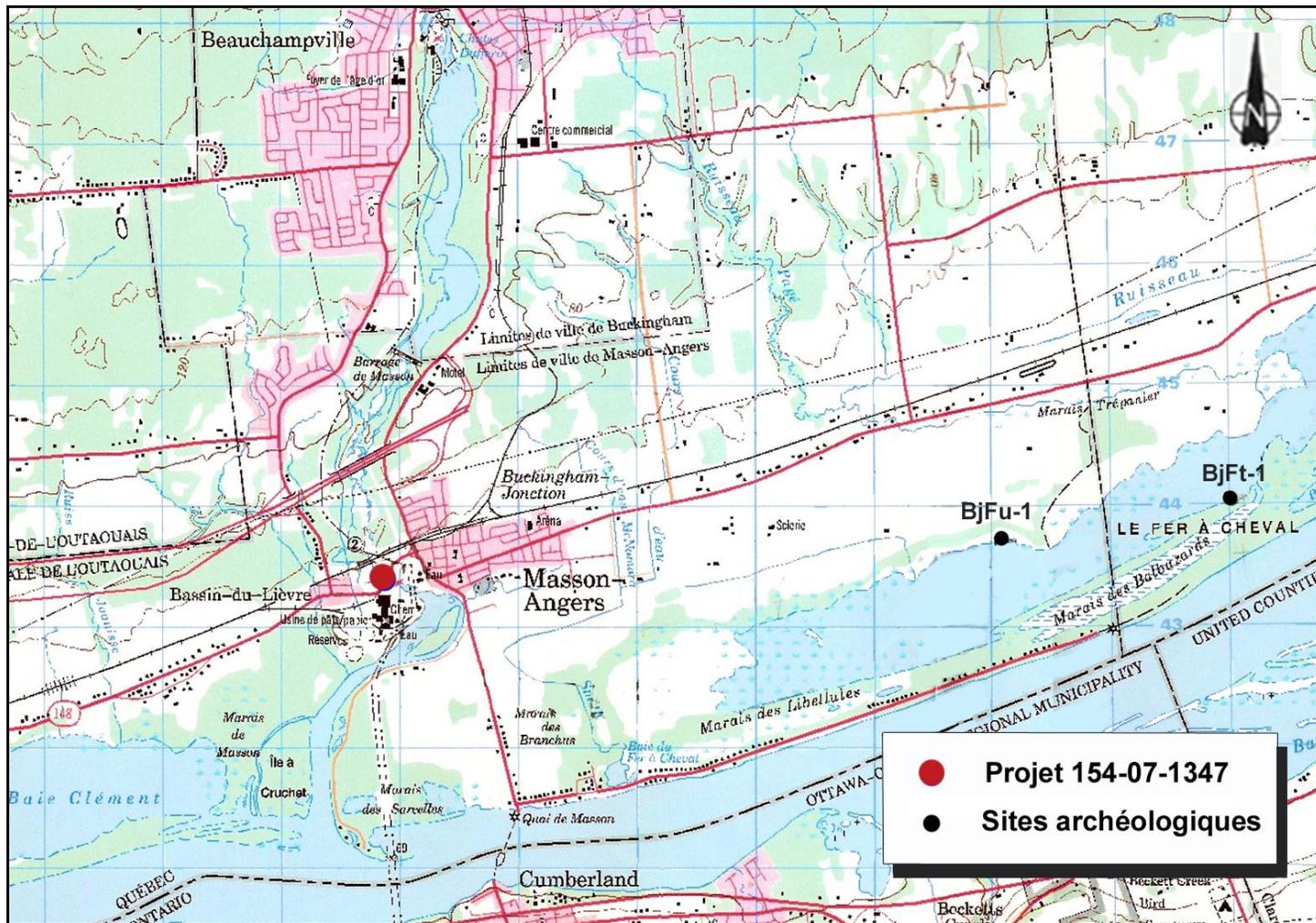


Figure 2 : Localisation du projet 154-07-1347 et des sites archéologiques déjà connus à proximité du projet (source : Ressources naturelles Canada, 2000, feuillet 31G/11 (extrait), échelle 1 :50 000)

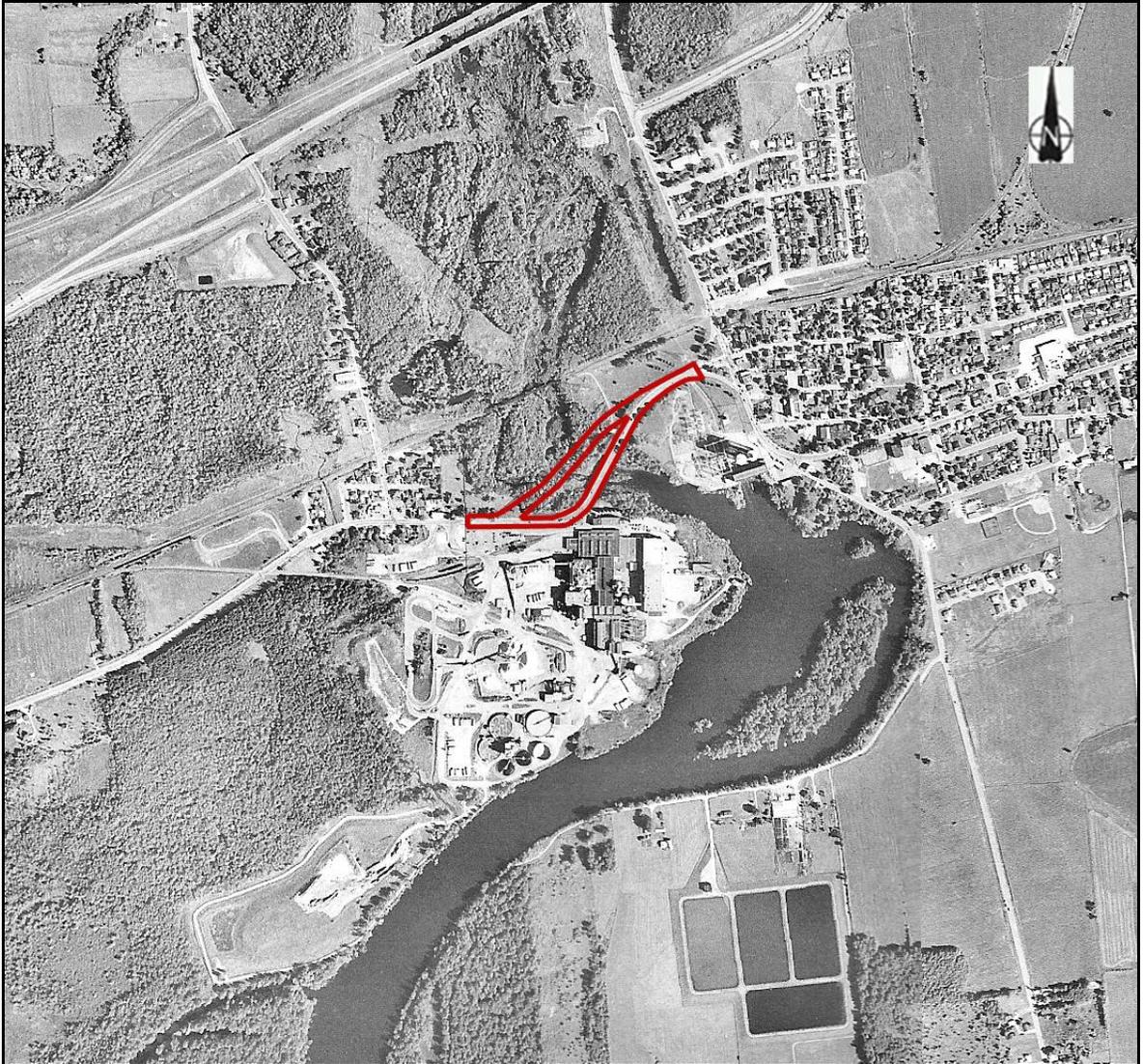


Figure 3 : Localisation sur photographie aérienne du projet 154-07-1347 (source : Photocartotheque québécoise, ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs du Québec, 2004, 31G/24, Q 03601-192 et 193, échelle 1 : 15 000)

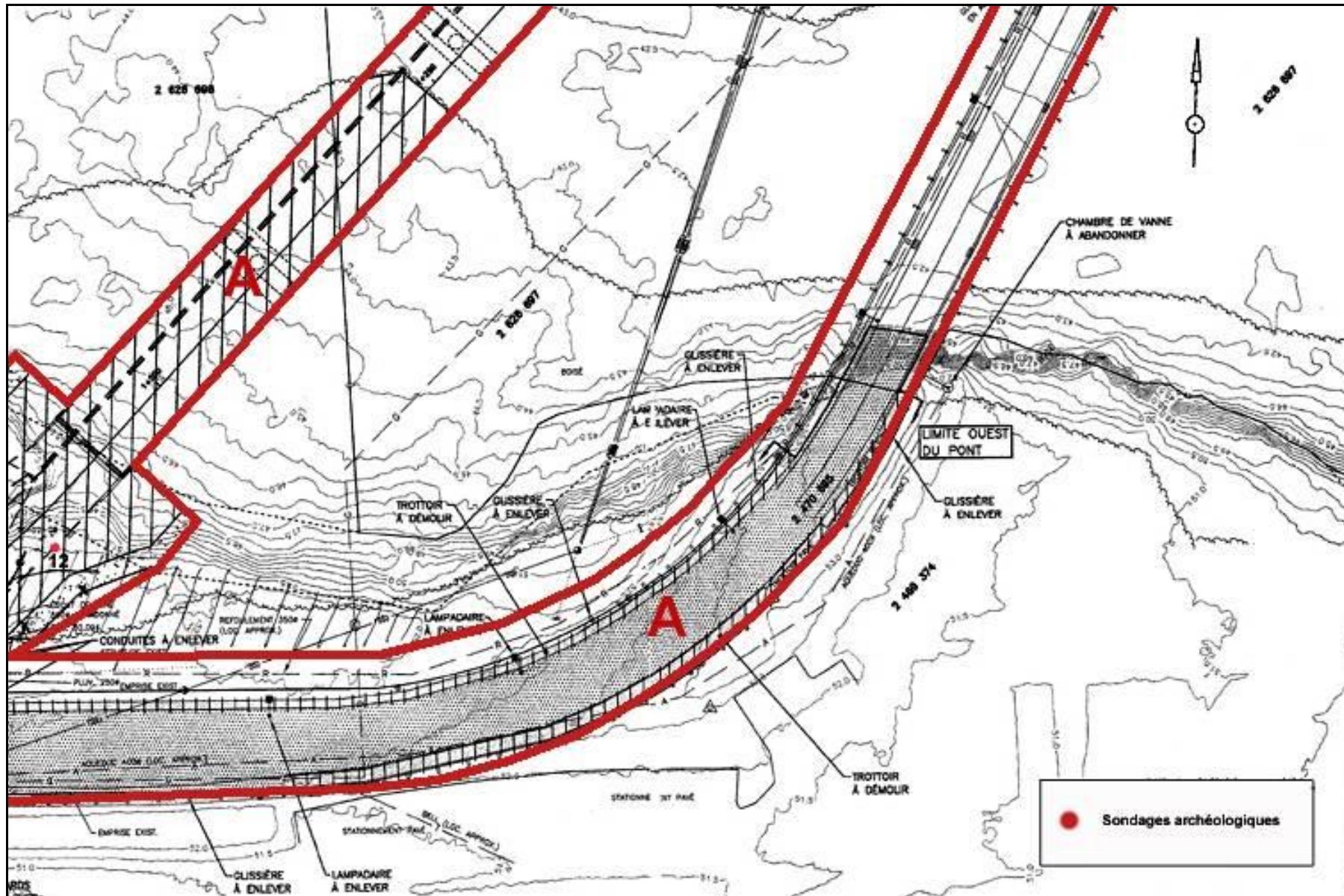


Figure 5 : Localisation de l'emprise du projet 154-07-1347, secteur d'inventaire A (source : MTQ-CIMA, CH8906-154-07-1347, feuillet 3)

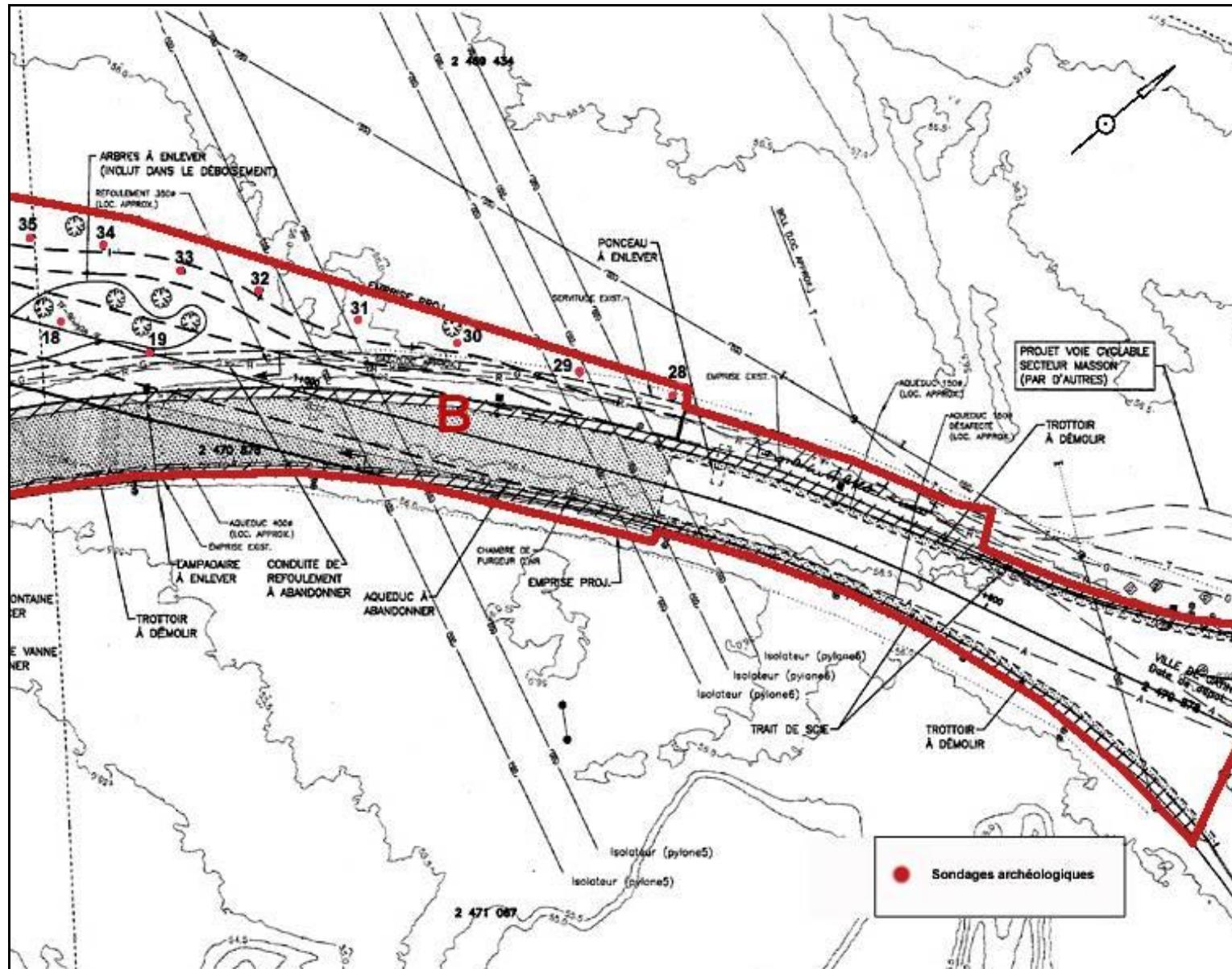


Figure 7 : Localisation de l'emprise du projet 154-07-1347, secteur d'inventaire B (source : MTQ-CIMA, CH8906-154-07-1347, feuillet 3)



Photo 1 : Projet 154-07-1347, secteur A, vue de l'environnement dans la zone des sondages n^{os} 1 à 8, direction est (MTQ-09-GA.12)



Photo 2 : Projet 154-07-1347, secteur A, stratigraphie du sondage n^o 1, remblai sur un sol argileux, direction nord (MTQ-09-GA.11)



Photo 3 : Projet 154-07-1347, secteur A, stratigraphie du sondage n° 9, dépôt de sable alluvial partiellement nivelé, direction nord (MTQ-09- GA.15)



Photo 4 : Projet 154-07-1347, secteur A, stratigraphie du sondage n° 11, dépôt alluvial mince avec charbon sur le roc, direction nord (MTQ-09-GA.18)



Photo 5 : Projet 154-07-1347, secteur A, stratigraphie du sondage n° 12, dépôt de matière organique détritique sur un sol alluvial perturbé, direction sud-est (MTQ-09-GA.20)



Photo 6 : Projet 154-07-1347, secteur B, vue de l'environnement dans la zone des sondages n^{os} 28 à 41, direction ouest (MTQ-09-GA.04)



Photo 7 : Projet 154-07-1347, secteur B, stratigraphie du sondage n° 28, double niveau de remblai sur un sol labouré argileux, direction ouest (MTQ-09-GA.01)



Photo 8 : Projet 154-07-1347, secteur B, vue du mur est des fondations, direction sud (MTQ-09-GA.07)



Photo 9 : Projet 154-07-1347, secteur B, stratigraphie du sondage n° 23, couche de charbon et un sol d'argile rubéfié sous un dépôt de sable, direction ouest (MTQ-09-GA.8)

4.2 Projet 154-07-0129, chemin Jacques-Patenaude, municipalité de Val-des-Monts, reconstruction du pont n° 5759A

4.2.1 État des connaissances en archéologie

Le registre de l'ISAQ du MCCCCFQ indique qu'il n'y a aucun site archéologique actuellement connu dans une zone d'étude d'un rayon de dix kilomètres ayant pour centre le projet à l'étude. Le RQÉPA ne fait état d'aucune étude de potentiel archéologique et aucun bien mobilier ou immobilier n'est enregistré dans *Le macro-inventaire du patrimoine québécois* du MCCCCFQ, dans les limites de cette même zone. Le CRAO identifie quelques bâtiments d'intérêt patrimonial dans les municipalités environnantes de Val-des-Monts et de Perkins, mais aucun de ces bâtiments n'est situé à proximité du projet.

4.2.2 Inventaire archéologique

Le projet 154-07-0129 vise la reconstruction du pont n° 5759A sur le chemin Jacques-Patenaude, dans la municipalité de Val-des-Monts. L'inventaire a été réalisé le 13 août 2009.

La municipalité de Val-des-Monts est située au cœur du plateau laurentien, dans le bassin de la rivière du Lièvre (Figures 8, 9 et 10). Le relief de la région est montueux et parsemé de lacs aux dimensions variées. Ces lacs sont interconnectés par de petits cours d'eau qui sillonnent des vallées plus ou moins accidentées, encombrées de dépôts glaciaires et fluvio-glaciaires. Le pont no 5759A du chemin Jacques-Patenaude traverse l'un de ces cours d'eau, la rivière Blanche, qui relie le petit lac McArthur à la baie sud-est d'un lac de dimension relativement importante sans toponyme particulier.

Dans l'emprise du projet, les berges de la rivière Blanche sont abruptes. Le fond du cours d'eau est jonché de blocs et de galets et un sol bourbeux de sable limoneux couvre la partie basse et inondable des berges (Photo de la page couverture). À quelques dizaines de mètres en amont du pont, la rivière décrit une courbe prononcée et la berge est soumise à une érosion importante en période de crue, causant la formation d'un banc de sable au détour de la courbe, en bordure ouest de l'emprise.

Les parties des rives nord et ouest du cours d'eau comprises dans l'emprise ont été considérablement perturbées lors de la construction du chemin Jacques-Patenaude et du pont. Les terrasses riveraines ont été abaissées ou déblayées, et la partie basse de la berge a été remblayée pour aménager les accès au pont. Sur la rive nord de la rivière, la terrasse riveraine a été excavée sur le côté ouest de la route qui accueillera le chemin de déviation lors de la construction du nouveau pont et a été remblayée du côté est de la route. Sur la rive sud, la terrasse riveraine a été abaissée de près de deux mètres de part et d'autre de la route, les dépôts fluvio-glaciaires qui composent la terrasse ayant

même été prélevés récemment à l'intersection du chemin Jacques-Patenaude et du chemin des Artisans (Photo 11).

À la suite d'une inspection visuelle qui a permis de constater l'état des lieux, quatre sondages ont été excavés dans des parties restreintes de l'emprise qui semblaient moins perturbées ou étaient intactes. Les sondages A, B et C ont été excavés dans la partie inférieure de la berge. Les deux premiers ont été disposés de chaque côté de la route, sur la rive nord ou dans la partie nord de l'emprise et le troisième, sur le côté est de la route, dans la partie sud de l'emprise. Le sondage D a été excavé dans la partie étroite et apparemment intacte de la berge devant accueillir le chemin de déviation, dans la partie sud de l'emprise, du côté ouest de la route.

Les sondages A, B et C ont révélé un dépôt hétérogène de matière organique détritique, de limon et de sable, caractéristique de la partie inondable des vallées fluviales. Une tige de métal profondément enfouie dans le sondage A témoigne de l'accumulation des sédiments ou de leur remaniement récent (Photo 12). Le sondage D a pour sa part révélé un sol de type podzol à matrice minérale de sable et de galets, sans aucun témoin matériel ni aucune trace d'activité humaine ancienne (Photo 13).

4.2.3 Résultats et recommandations

Une inspection visuelle a été effectuée dans l'emprise du projet 154-07-0129. La nature et l'état du terrain n'étaient pas propices à la réalisation de sondages systématiques. Quatre sondages ont été excavés dans des parties restreintes de l'emprise du projet qui paraissaient peu ou pas perturbées. Cet inventaire archéologique n'ayant pas permis de repérer de vestiges ni de sites archéologiques, le MTQ peut procéder aux travaux prévus sans qu'il y ait de restriction du point de vue de l'archéologie.

Tableau 2 : Inventaire archéologique –Synthèse des activités – Projet 154-07-0129

Secteurs	Localisation				Superficie approximative (m ²)	Techniques d'inventaire	Nombre de sondages		Topographie	Stratigraphie
	Début (km)	Fin (km)	Longueur (m)	Largeur (m)			Positif	Négatif		
-	0+142	0+222	80	15 à 20	1400	V S*	0	4	Terrasses fluviales perturbées	Remblai, sable et gravier en place, alluvions de sable limoneux

* V : Inspection visuelle;
S : Sondage

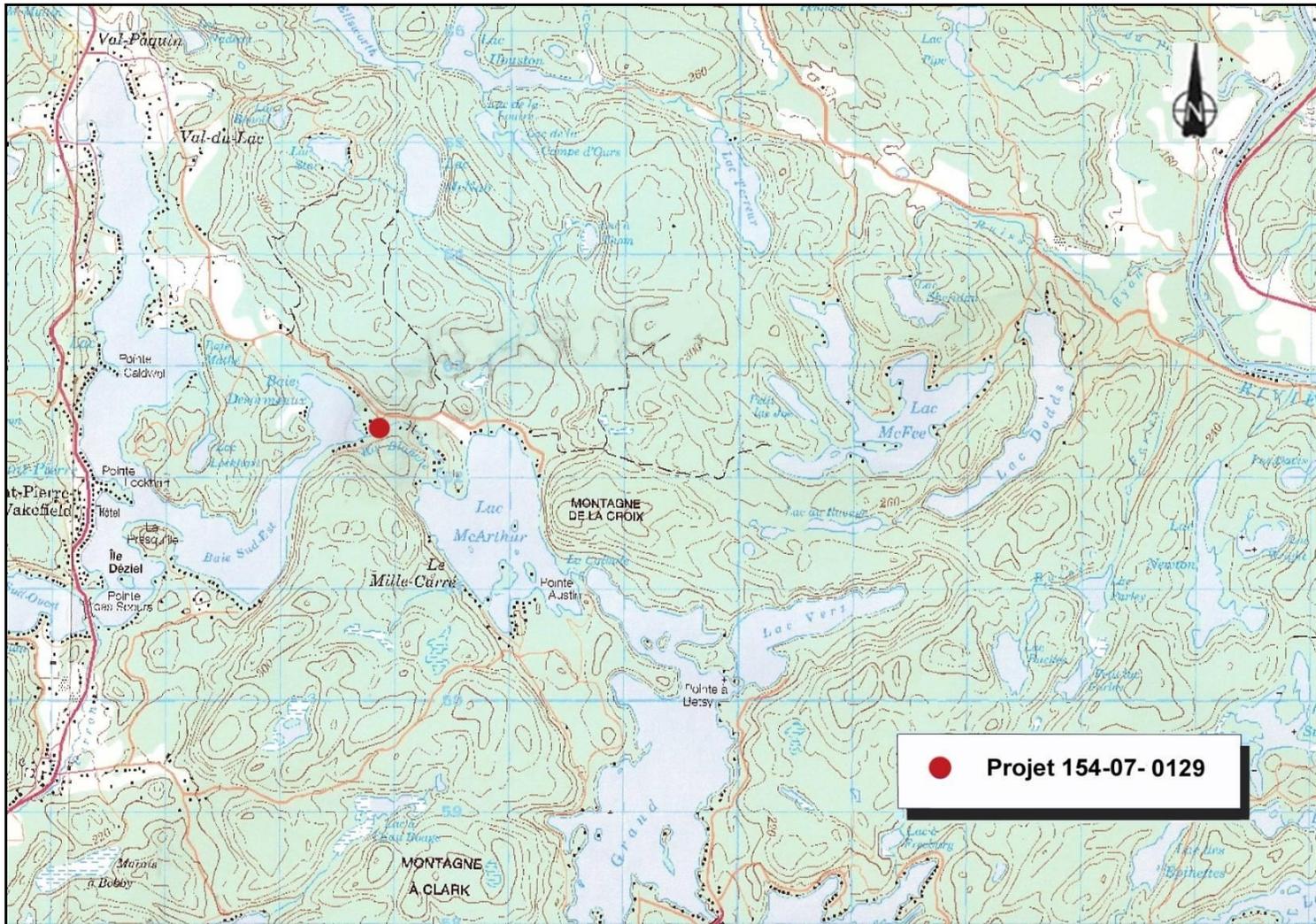


Figure 8 : Localisation du projet 154-07-0129 (source : Ressources naturelles Canada, 1999, feuillet 31G/12 (extrait), échelle 1 :50 000)

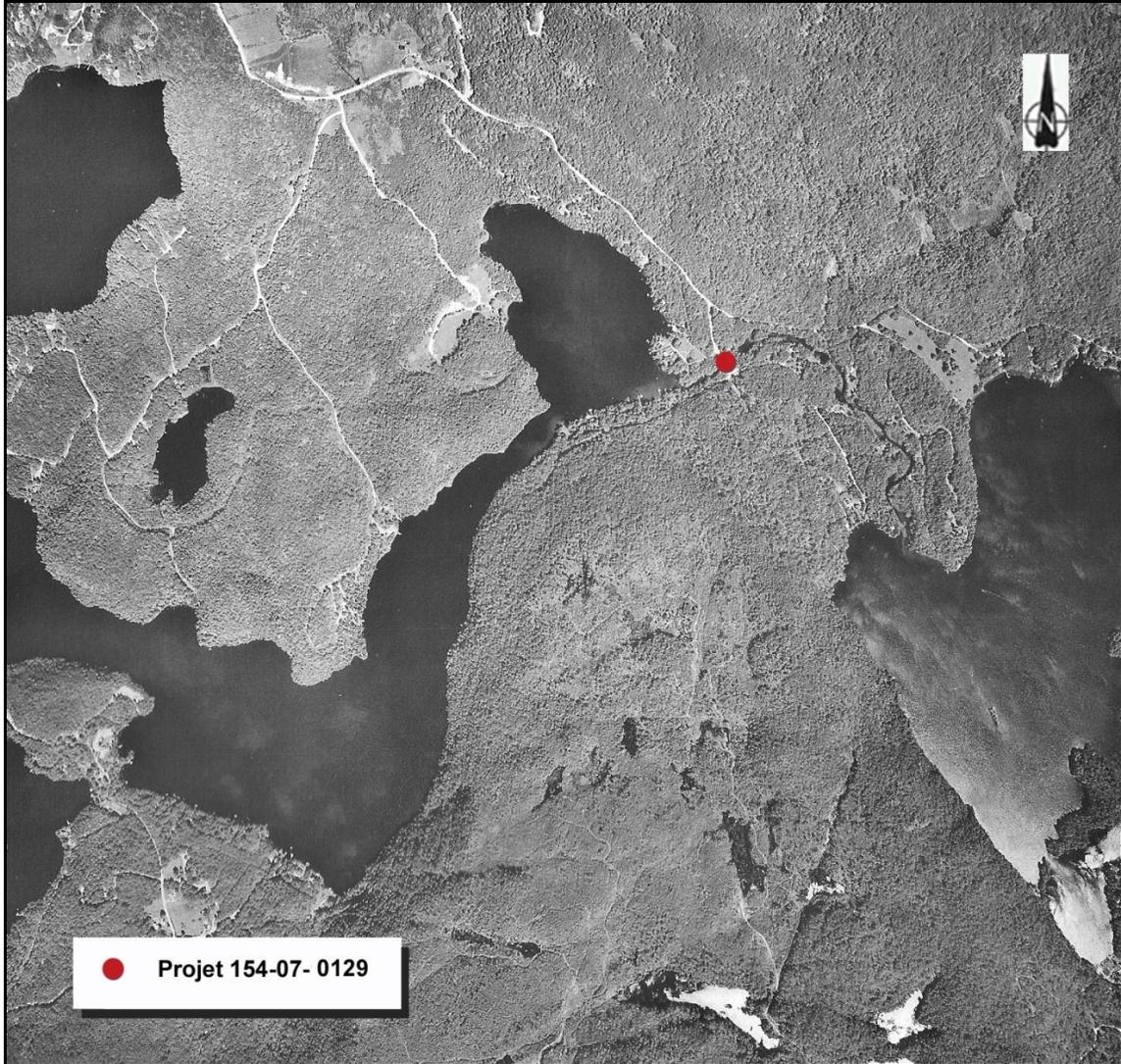


Figure 9 : Localisation sur photographie aérienne du projet 154-07-0129 (source : Photocartotheque québécoise, ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs du Québec, 2004, 31G/31, Q 03609-51, échelle 1 : 15 000)

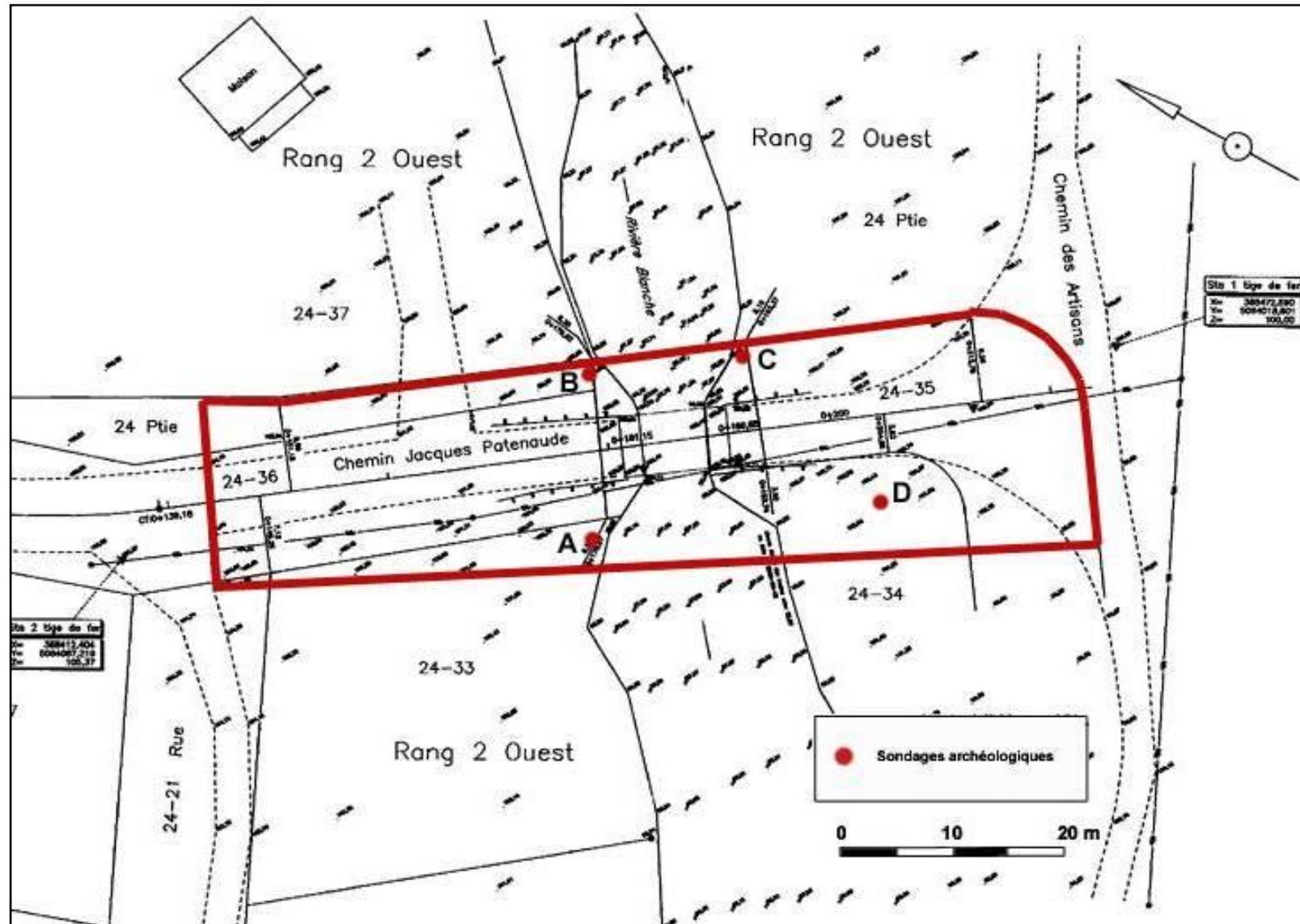


Figure 10 : Localisation de l'emprise du projet 154-07-0129



Photo 10 : Projet 154-07-0129, vue de l'emprise, rive nord, côté ouest du pont, direction sud-est (MTQ-09-VM.03)



Photo 11: Projet 154-07-0129, vue de l'emprise, rive sud, côté ouest du pont, direction nord-ouest (MTQ-09-VM.12)



Photo 12: Projet 154-07-0129, profil stratigraphique du sondage B, direction nord (MTQ-09-VM.10)



Photo 13: Projet 154-07-0129, profil stratigraphique du sondage D, direction nord (MTQ-09-VM.11)

4.3 Projet 154-07-1600, chemin de la Rivière, municipalité de La Pêche, reconstruction du pont n° 03045

4.3.1 État des connaissances en archéologie

Selon le registre de l'ISAQ du MCCCCFQ, aucun site archéologique n'est actuellement connu dans une zone d'étude d'un rayon de dix kilomètres ayant pour centre le projet à l'étude. Le RQÉPA ne fait état d'aucune étude de potentiel archéologique et aucun bien mobilier ou immobilier n'est enregistré dans *Le macro-inventaire du patrimoine québécois* du MCCCCFQ dans les limites de cette même zone.

4.3.2 Inventaire archéologique

Ce projet de reconstruction du pont n°03045, sur le chemin de la Rivière, à La Pêche, a fait l'objet d'un inventaire archéologique le 13 août 2009. Ce pont traverse le ruisseau Daly, un affluent de la rivière Gatineau, à environ 300 mètres de son embouchure dans la rivière (Figures 11, 12 et 13). Le ruisseau Daly prend sa source dans les collines du massif laurentien, sur la bordure orientale du bassin de drainage de la rivière Gatineau.

Le profil de la vallée du ruisseau est très évasé dans le secteur du chemin de la Rivière (Photo 14). La construction du pont n°03045 a nécessité le remblaiement d'une partie importante de la vallée fluviale pour porter la chaussée au-dessus du niveau des crues printanières (Photo 15). Le remblai varie de un à cinq mètres dans l'emprise du projet. L'emprise ne débordant pas la zone de remblaiement, aucun sondage n'a été effectué dans la partie du projet qui correspond au chemin de la Rivière et au pont.

La reconstruction du pont nécessitant le détournement provisoire du cours du ruisseau, l'emprise du projet comprend une courte section de la vallée fluviale de chaque côté du pont. Du côté est comme du côté ouest, la limite de l'emprise excède de 10 à 15 mètres tout au plus le remblai ou le talus de l'accotement du chemin de la Rivière. Cette bande d'emprise couvre uniquement la partie basse et inondable de la vallée fluviale. Le terrain est très humide et le sol est dénudé ou couvert de plantes hydrophiles.

Trois sondages (A, B et C) ont été excavés dans la partie est de l'emprise et un quatrième (D), dans la partie ouest (Figure 13). Les trois premiers ont révélé un dépôt de sable limoneux, typique des matériaux charriés par le ruisseau en période de crue. Le quatrième a révélé des alluvions plus grossières (un mélange de sable et de galets), d'origine fluviale ou fluvio-glaciaire, qui ont sans doute été mises en place à un stade précoce de la formation de la vallée. Les quatre sondages étaient négatifs.

4.3.3 Résultats et recommandations

Une inspection visuelle a été effectuée dans l'emprise du projet 154-07-1600. Quatre sondages ont complété l'inventaire archéologique. Ces relevés n'ont pas permis de découvrir de sites archéologiques. Le MTQ peut donc procéder aux travaux prévus.

Tableau 3 : Inventaire archéologique – Synthèse des activités – Projet 154-07-1600

Localisation				Superficie approximative (m ²)	Techniques d'inventaire	Nombre de sondages		Topographie	Stratigraphie
Début (km)	Fin (km)	Longueur (m)	Largeur (m)			Positif	Négatif		
9+993	10+033	40	12 à 45	1070	VS*	0	4	Vallée fluviale évasée	Remblai et alluvions

* V : Inspection visuelle;
S : Sondage

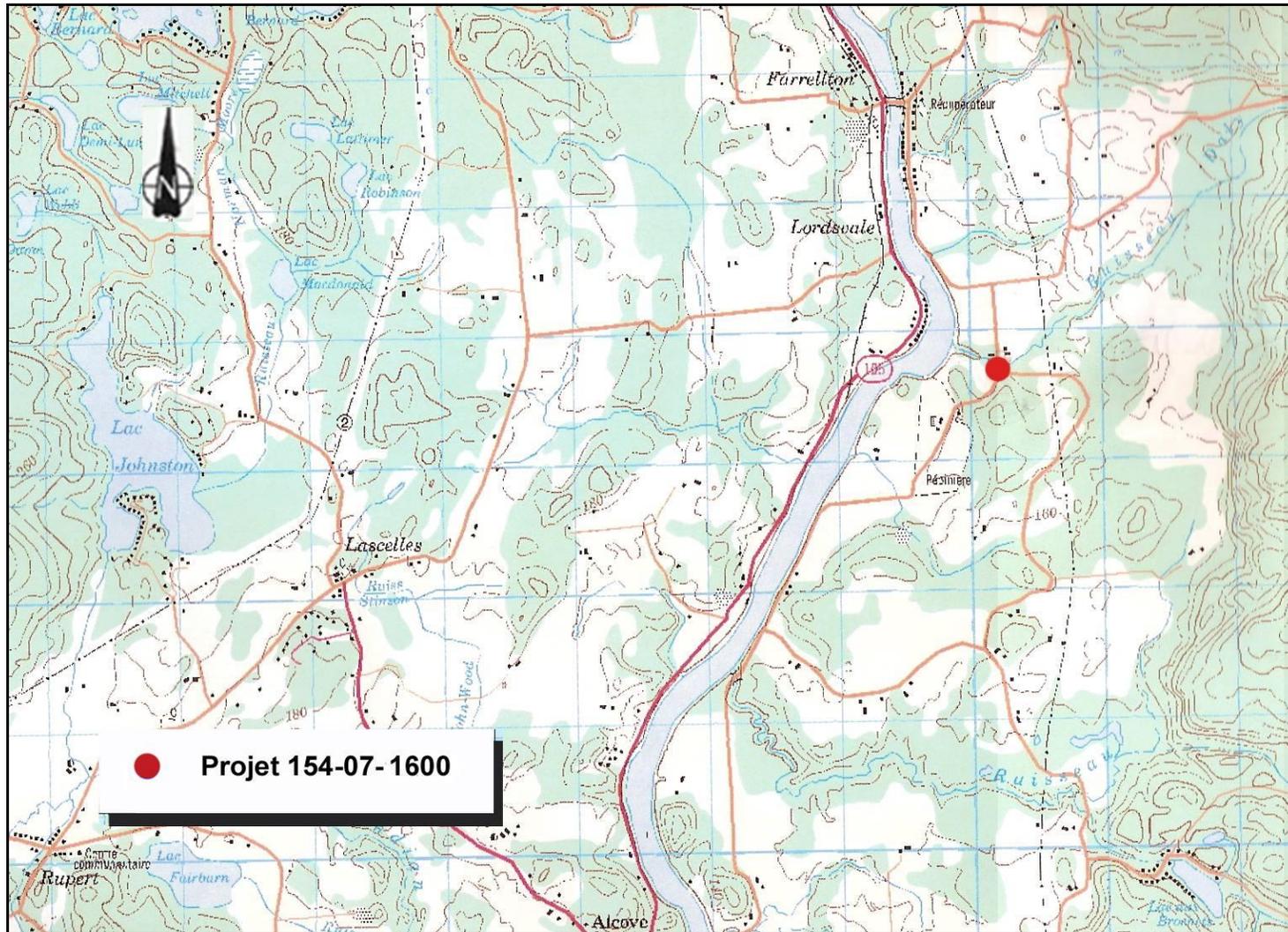


Figure 11 : Localisation du projet 154-07-1600 (source : Ressources naturelles Canada, 1999, feuillet 31G/12 (extrait), échelle 1 : 50 000)



Figure 12 : Localisation sur photographie aérienne du projet 154-07-1600 (source : Photocartotheque québécoise, ministère des Ressources, de la Faune et des Parcs du Québec, 2005, 31G/19, Q 04503-67, échelle 1 : 15 000)

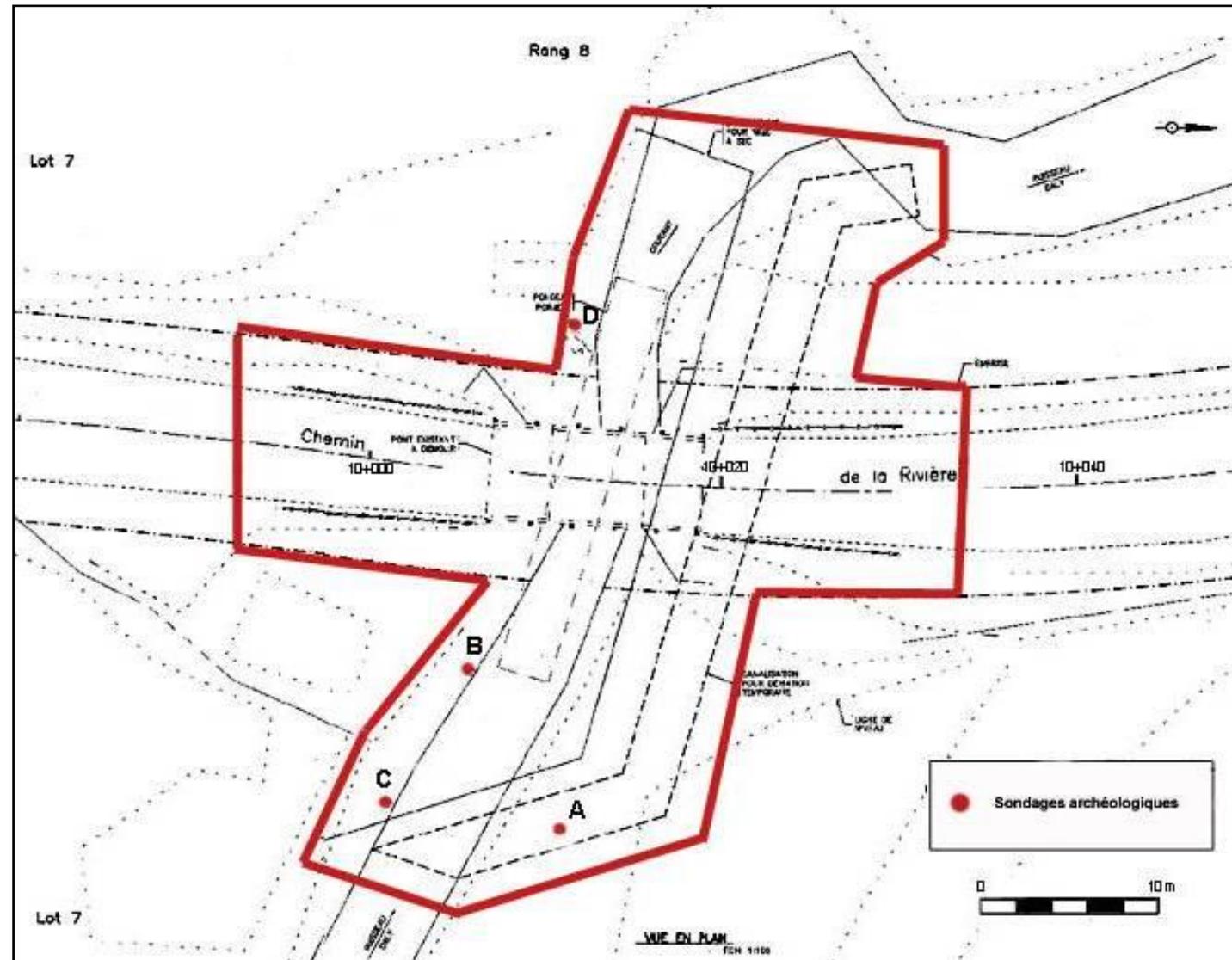


Figure 13 : Localisation de l'emprise du projet 154-07-1600



Photo 14 : Projet 154-07-1600, vue de l'emprise, direction sud (MTQ-09-LP.05)



Photo 15 : Projet 154-07-1600, détail de l'emprise, rive nord, côté ouest, direction nord (MTQ-09-LP.03)

4.4 Projet 154-08-0825, chemin Gauvin, municipalité de La Pêche (Lac des Loups), reconstruction du pont n° 05872

4.4.1 État des connaissances en archéologie

Selon le registre de l'ISAQ du MCCCCFQ, aucun site archéologique n'est actuellement connu dans une zone d'étude d'un rayon de dix kilomètres ayant pour centre le projet à l'étude. Le RQÉPA ne fait état d'aucune étude de potentiel archéologique et aucun bien mobilier ou immobilier n'est enregistré dans *Le macro-inventaire du patrimoine québécois* du MCCCCFQ dans les limites de cette même zone.

4.4.2 Inventaire archéologique

L'inventaire archéologique du projet de reconstruction du pont n° 05872, situé sur le chemin Gauvin, dans la municipalité de La Pêche, a été réalisé le 14 août 2009 (Figures 14, 15 et 16). Ce pont franchit un petit ruisseau qui prend sa source dans les collines du massif laurentien et se déverse dans le lac des Loups. Le pont est situé à environ 50 mètres de l'embouchure du cours d'eau, dans une section basse et plane de la rive sud-ouest du lac, qui constituait sans doute, dans un passé lointain, l'estuaire d'un important tributaire du lac et dont le ruisseau ne représente plus qu'un modeste cours d'eau.

Le sol est sableux dans l'entourage du pont, mis à part de petits murets de pierre érigés sur les rives du cours d'eau de chaque côté du pont pour contrôler l'érosion. Outre ces travaux de stabilisation, l'emprise du chemin Gauvin a déjà été remblayée afin de protéger le pont en période de crue (Photo 16). Le remblai est de l'ordre de quelques dizaines de centimètres aux limites est et ouest de l'emprise et d'environ un mètre, près du pont. En amont et en aval de la structure, l'emprise s'étend généralement jusqu'à la base du talus des accotements du chemin Gauvin.

Après inspection visuelle de l'emprise, trois sondages ont été excavés dans les parties de l'emprise qui semblaient moins perturbées par les travaux de construction du chemin Gauvin et du pont (Figure 16). Ces sondages n'ont révélé aucune trace d'activité humaine ancienne, dans un sol naturel à matrice minérale de sable et à horizon organique relativement mince, recouvert d'une ou de plusieurs couches de remblai (Photo 17).

4.4.3 Résultat et recommandation

Une inspection visuelle de l'ensemble de l'emprise et trois sondages ont été réalisés dans le cadre de l'inventaire archéologique du projet 154-05-1592. Ces travaux n'ont pas permis de découvrir de nouveaux sites archéologiques. Le MTQ peut donc procéder aux travaux prévus.

Tableau 4 : Inventaire archéologique –Synthèse des activités – Projet 154-08-0825

Localisation				Superficie approximative (m ²)	Techniques d'inventaire	Nombre de sondages		Topographie	Stratigraphie
Début (km)	Fin (km)	Longueur (m)	Largeur (m)			Positif	Négatif		
1+080	1+110	30	7,5	225	VS*	0	3	Terrain plat	Sable et remblai

* V : Inspection visuelle;
S : Sondage

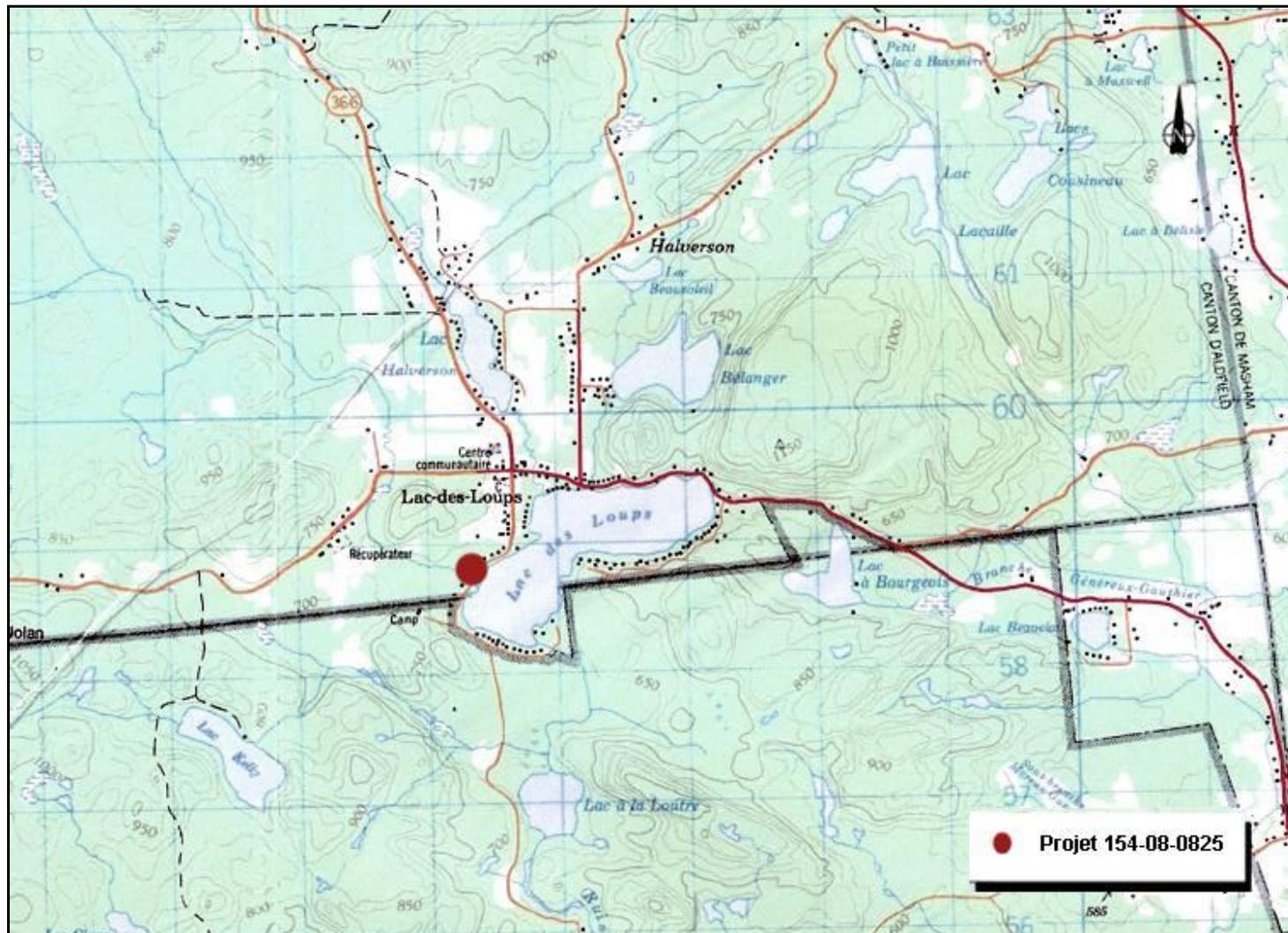


Figure 14 : Localisation du projet 154-08-0825 (source : Ressources naturelles Canada, 1999, feuillet 31F/09 (extrait), échelle 1 : 50 000)

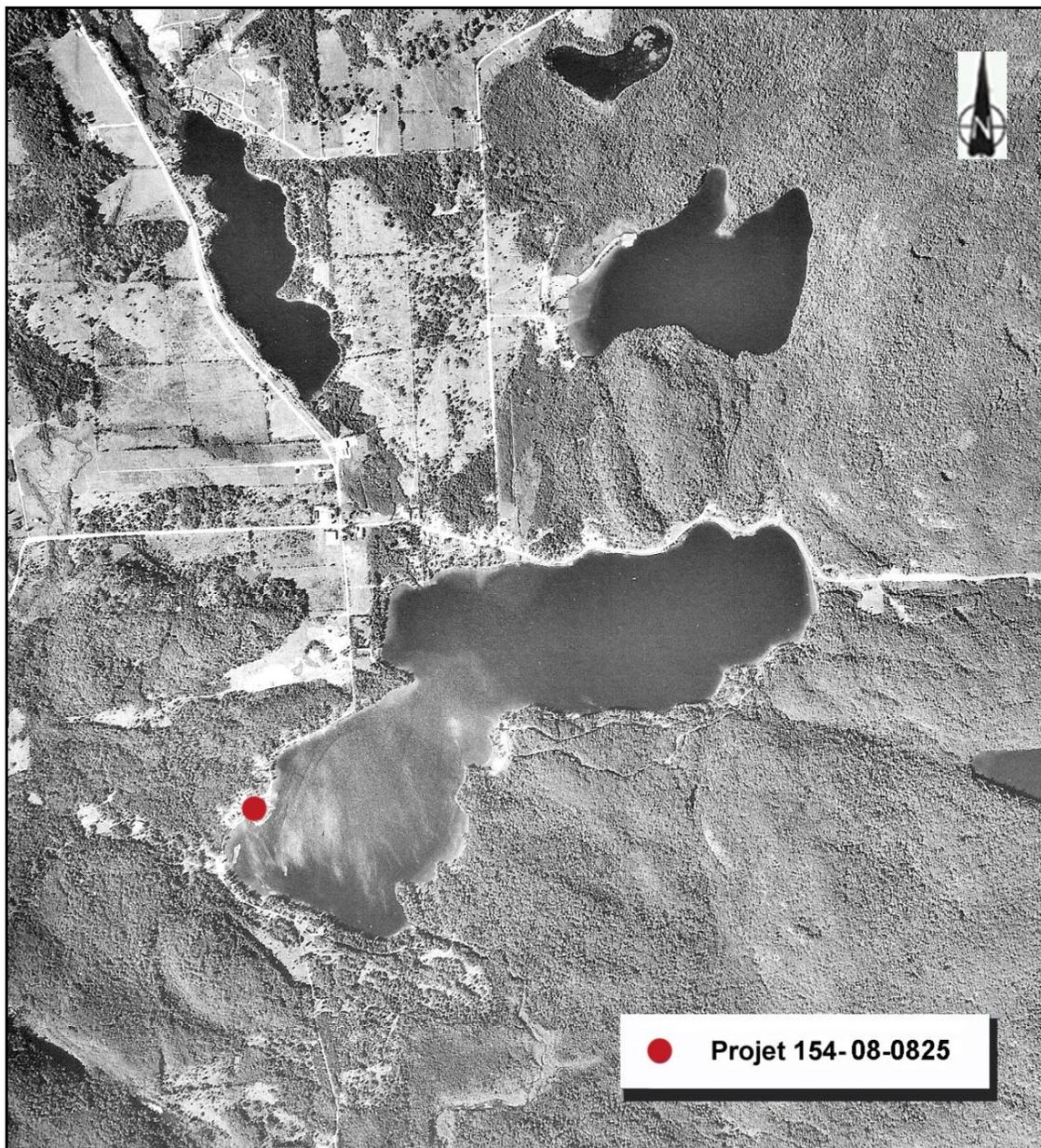


Figure 15 : Localisation sur photographie aérienne du projet 154-08-0825 (source : Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec, Service de la cartographie, 1979, 31F/25, Q 79859-24, échelle 1 : 15 000

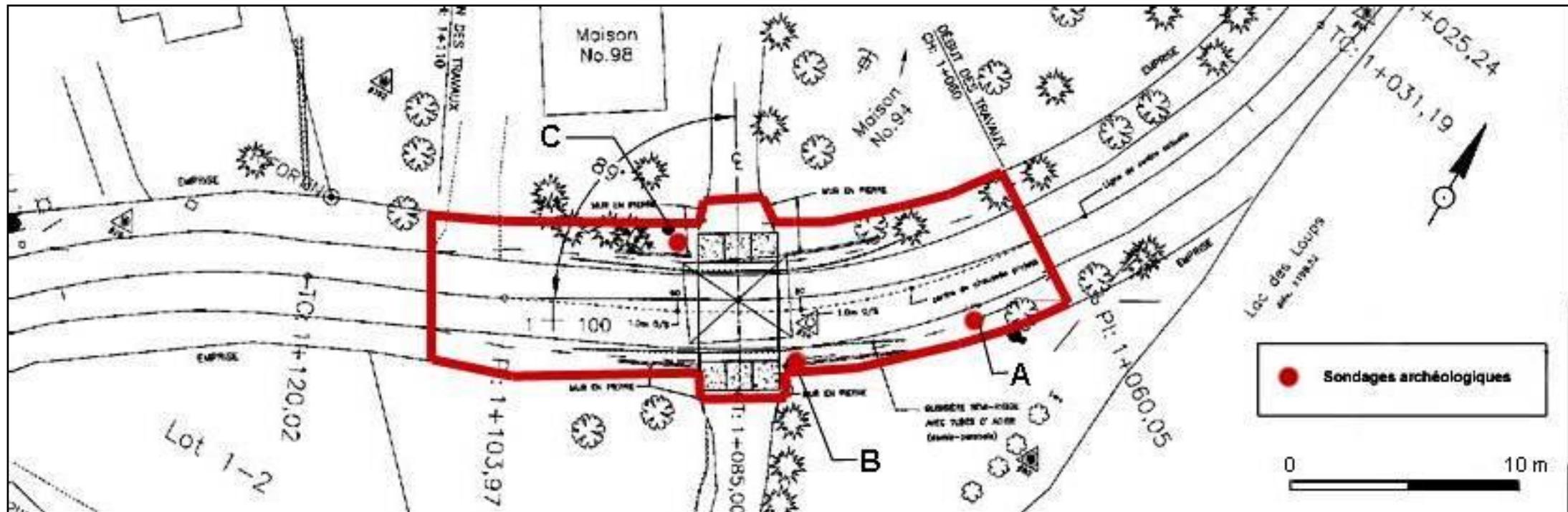


Figure 16 : Localisation de l'emprise du projet 154-08-0825 (source : MTQ, CH-8907-154-08-0825, feuillet 4)



Photo 16 : Projet 154-08-0825, détail de l'emprise, rive ouest, côté nord du pont, direction nord (MTQ-09-LL.07)



Photo 17 : Projet 154-08-0825, stratigraphie du sondage A, direction nord (MTQ-09-LL.02)

4.5 Projet 154-07-0125, chemin Maskinongé, municipalité de Boileau, reconstruction du pont n° 5703

4.5.1 État des connaissances en archéologie

Selon le registre de l'ISAQ du MCCCCFQ, aucun site archéologique n'est actuellement connu dans une zone d'étude d'un rayon de dix kilomètres autour du projet 154-07-0125. Le RQÉPA ne fait état d'aucune étude de potentiel archéologique et aucun bien mobilier ou immobilier n'est enregistré dans *Le macro-inventaire du patrimoine québécois* du MCCCCFQ dans les limites de cette même zone.

4.5.2 Inventaire archéologique

Le pont n° 5703 traverse la rivière Maskinongé, à environ 350 mètres au nord du village de Boileau (Figures 17 et 18). Cette rivière est l'un des principaux affluents de la rive ouest de la rivière Rouge, elle-même affluent de la rive nord de la rivière des Outaouais, qu'elle rejoint dans le secteur de Pointe-au-Chêne de la municipalité de Grenville-sur-la-Rouge. Le pont n° 5703 est situé dans une courbe de la rivière que longe le chemin Maskinongé du côté est, sur une distance d'environ cent mètres, avant de croiser le cours d'eau (Figure 19).

L'inventaire archéologique du projet de reconstruction du pont n° 5703 a été réalisé le 26 août 2009. Une inspection visuelle a été effectuée dans l'emprise du projet. Cette inspection a permis de constater que l'emprise est totalement perturbée. Une partie de la berge a été déblayée et une autre remblayée pour aménager le chemin Maskinongé, dans la partie nord de l'emprise (Photo 18). Des fossés de drainage ont de plus été excavés de chaque côté du chemin. Sur la rive sud de la rivière, le chemin Maskinongé a été construit dans une partie de la berge soumise à une érosion intense, comme en témoignent les blocs de pierre utilisés pour stabiliser la chaussée (Photo 19).

L'inspection visuelle n'a révélé aucun espace propice à la réalisation de sondages dans l'ensemble de l'emprise et aucune trace d'activité humaine ancienne n'a été observée dans les rares endroits où le sol naturel était exposé, notamment dans des sections érodées des fossés ou de l'accotement de la route.

4.5.3 Résultats et recommandations

L'inspection visuelle de l'emprise du projet 154-07--0125 n'ayant pas permis d'identifier de site archéologique, le MTQ peut procéder aux travaux prévus.

Tableau 5 : Inventaire archéologique – Synthèse des activités – Projet 154-07-0125

Localisation				Superficie approximative (m ²)	Techniques d'inventaire	Nombre de sondages		Topographie	Stratigraphie
Début (km)	Fin (km)	Longueur (m)	Largeur (m)			Positif	Négatif		
0+000	0+070	70	12	840	V*	0	0	Vallée fluviale	Remblai

* V : Inspection visuelle;

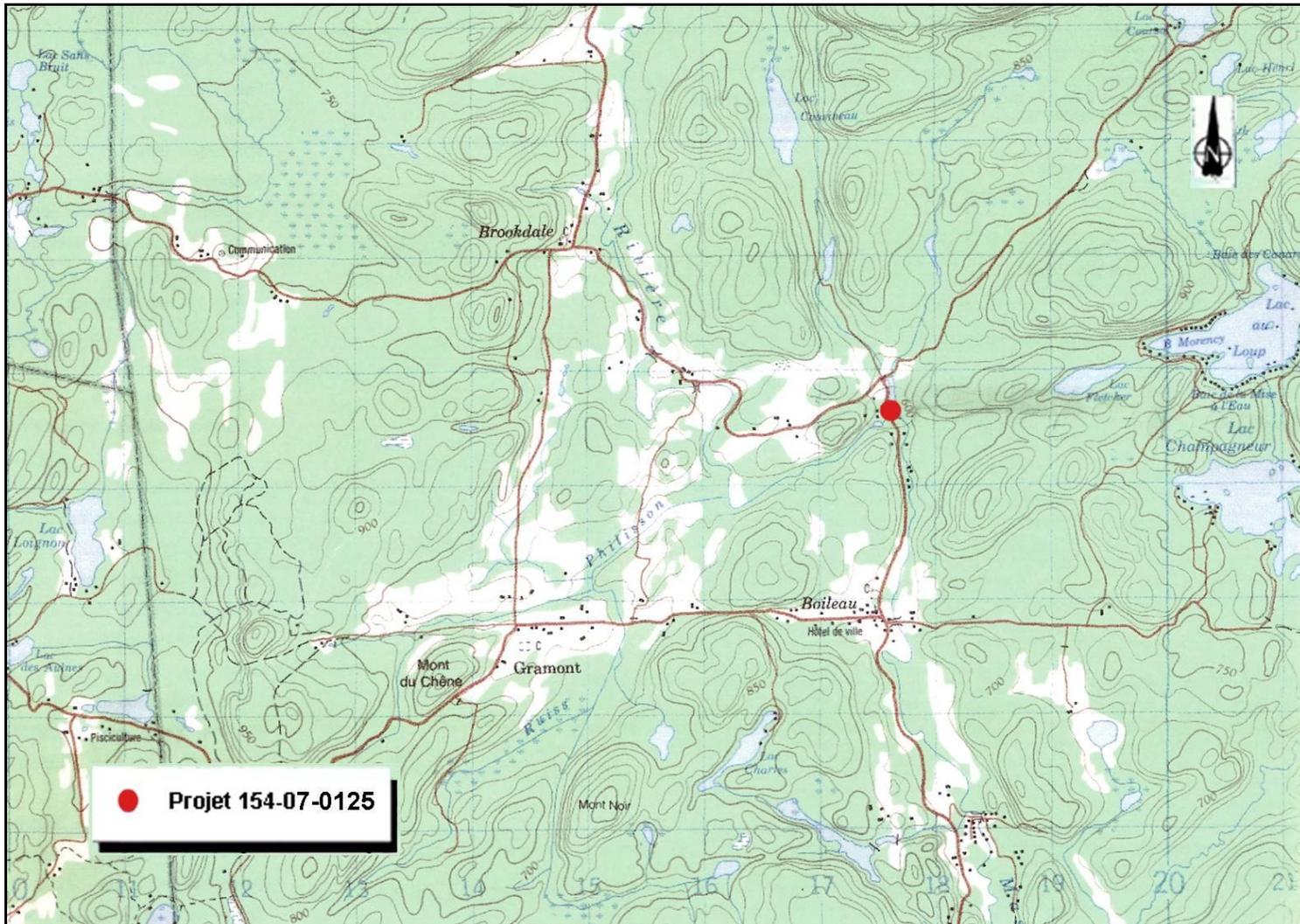


Figure 17 : Localisation du projet 154-07-0125 (source : Énergie, Mines et Ressource Canada, 1993, feuillet 31G/15 (extrait), échelle 1 :50 000)

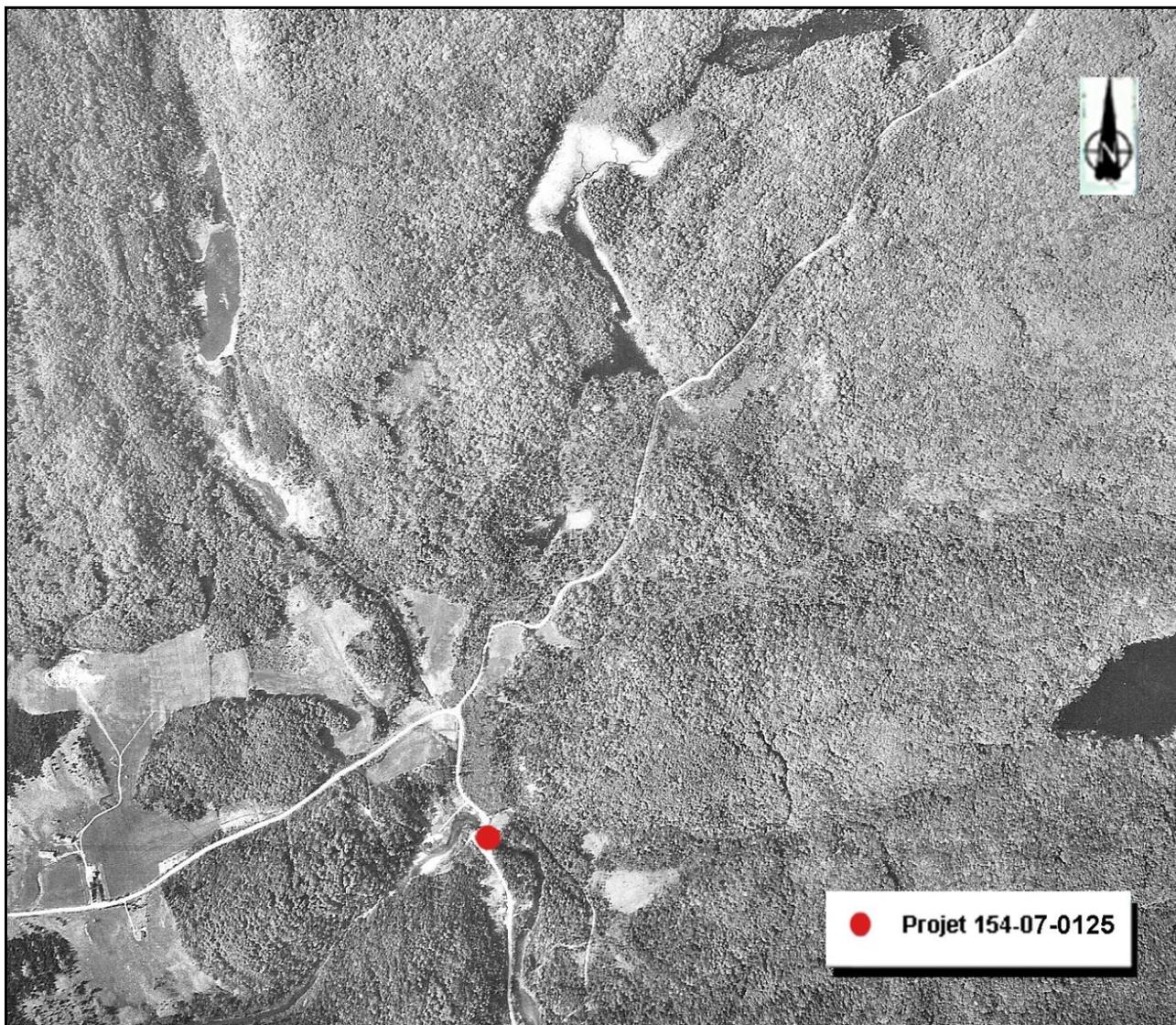


Figure 18 : Localisation sur photographie aérienne du projet 154-07-0125, (source : Photocartotheque québécoise, ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec, 1986, 31G/44, Q 82809-266, échelle 1 : 15 000)

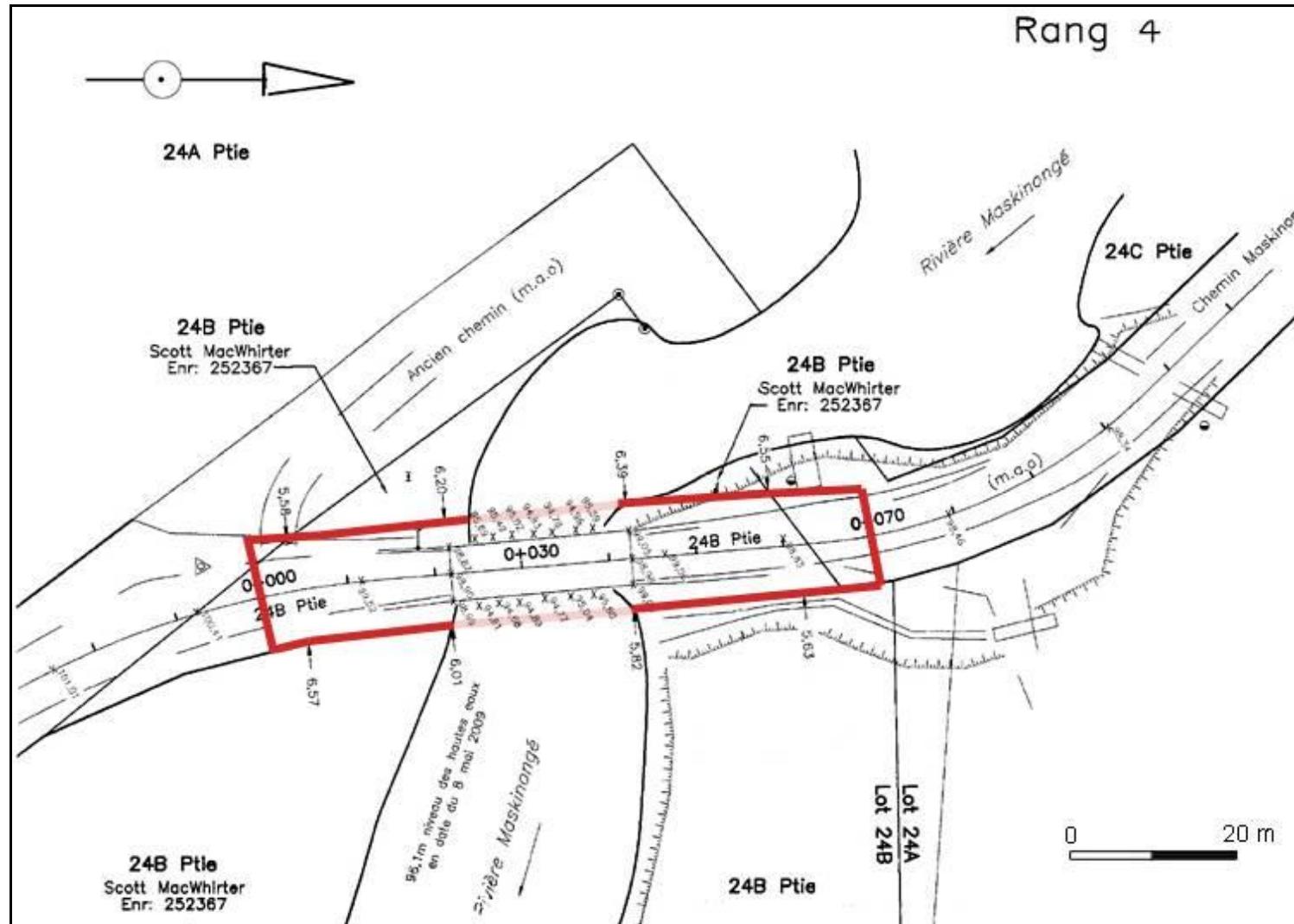


Figure 19 : localisation de l'emprise du projet 154-07-0125 (source : MTQ-TECSULT, PO-09-17227, feuillet 8)



Photo 18 : Projet 154-07-0125, vue de l'emprise, direction nord (MTQ-09-BO.05)



Photo 19 : Projet 154-07-0125, détail de l'empierrement sous la chaussée du chemin Maskinongé, rive nord, côté est du pont, direction ouest (MTQ-09-BO.07)

4.6 Projet 154-99-1261, rue Egan, municipalité de Pontiac, reconstruction du pont n° 6005

4.6.1 État des connaissances en archéologie

Le répertoire de l'ISAQ du MCCCCFQ indique que deux sites archéologiques (BjGb-1 et BjGb-2) sont actuellement connus dans une zone d'étude d'un rayon de dix kilomètres autour du projet à l'étude. Ces sites sont localisés dans la vallée de la rivière Quyon, à environ 2,5 et 9,0 kilomètres respectivement au nord-ouest du village de Quyon, dans la municipalité de Pontiac. Le site BjGb-1 est localisé dans une section de paléo-rivage de la rivière des Outaouais qui formait autrefois une pointe à l'entrée ouest de la vallée de la rivière Quyon⁴. Cette localisation suggère une occupation préhistorique très ancienne, pouvant remonter à la période du Paléo-indien, qui n'a toutefois pu être confirmée par les vestiges lithiques recueillis dans le cadre de l'inventaire archéologique réalisé. Le site BjGb-2 est, quant à lui, situé dans le versant inférieur de la vallée fluviale, près de la rivière⁵. Quelques vestiges lithiques découverts en surface ne permettent pas de déterminer l'âge du site archéologique qui date de la préhistoire mais qui pourrait être plus récent que le site BjGb-1.

Le RQÉPA ne fait état d'aucune étude de potentiel archéologique dans les limites de la zone d'étude et aucun bien mobilier ou immobilier n'est enregistré dans *Le macro-inventaire du patrimoine québécois* du MCCCCFQ. Quatorze édifices figurent sur la liste des bâtiments d'intérêt patrimonial qui sont répertoriés par le CRAO dans le secteur de Quyon de la municipalité de Pontiac. Aucun de ces bâtiments n'est toutefois situé à proximité de l'emprise du projet.

À moins de dix mètres à l'ouest de l'emprise, à l'angle du pont et de la rive nord de la rivière Quyon, subsistent des sections de murs et les fondations d'un bâtiment ancien reconnu comme étant le moulin érigé par John Egan en 1846⁶ (Photo 20). Bien qu'aucune étude ne semble avoir été effectuée pour confirmer la nature du bâtiment et qu'aucun statut particulier n'ait été octroyé aux vestiges sur le plan patrimonial, le MTQ a jugé important, en raison l'âge présumé et de la relative intégrité de ces vestiges, d'en protéger l'intégrité dans le cadre du présent projet. Une surveillance des travaux de construction aux abords des vestiges du moulin Egan a ainsi été ajoutée au mandat d'inventaire confié au consultant.

4.6.2 Inventaire archéologique

L'inventaire archéologique du projet 154-07-0126 visant la reconstruction du pont de la rue Egan (n° 5542), sur la rivière Quyon, dans la municipalité de Pontiac, a été réalisé le 14 août 2009 (Figures 20 à 23).

⁴ Laliberté, M., 1994

⁵ Marsh, J., 1979

⁶ Voir les notes biographiques de John Egan en Annexe 2

La rivière Quyon est un affluent de la rive nord de la rivière des Outaouais qui prend sa source dans les collines du massif laurentien de la partie ouest du Parc de la Gatineau et des municipalités rurales environnantes. Dans sa partie supérieure, la rivière Quyon s'écoule à travers les dépôts de sable et de gravier abandonnés par les glaciers et les cours d'eau qui ont drainé le contrefort laurentien au lendemain du départ du glacier. Dans sa partie avale, la rivière trace son cours dans les argiles de la mer de Champlain. Le pont de la rue Egan franchit la rivière Quyon à environ 0,5 kilomètre de son entrée dans la rivière des Outaouais, dans un secteur de la vallée fluviale de l'Outaouais qui a été découpé en plusieurs paliers de terrasses à l'époque où la mer se retirait de la région. À la hauteur de l'emprise du projet, la rivière Quyon longe l'une de ces terrasses orientée dans un axe est-ouest.

Dans la partie nord de l'emprise, la berge est rocheuse. Le mur de soutènement du pont a été construit directement sur le roc, dans le lit de la rivière, et le cran rocheux qui ceinture la berge a été remblayée sur toute la largeur de l'emprise pour aménager l'accès au pont. Sur le côté ouest de la rue Egan, l'emprise jouxte un terrain commercial, soit la cour du moulin à grains de la compagnie M & R Reeds. Cette partie de l'emprise est entièrement asphaltée, mis à part une courte section attenante aux vestiges du moulin Egan, qui sont accolés au côté sud du bâtiment de la compagnie M & R Reeds ((Photo 21). De l'autre côté de la rue Egan, l'emprise comprend le trottoir qui borde la chaussée ainsi qu'une bande de terrain gazonné, de tout au plus un mètre de largeur et entrecoupée de deux accès privés, à l'est du trottoir (Photo 22).

Sur la rive sud de la rivière, la berge est argileuse et présente une inclinaison relativement prononcée en direction de l'est et de la rivière des Outaouais (Photo 23). Dans l'emprise, une partie du cours de la rivière a été remblayée ainsi que la berge pour rehausser la chaussée de la rue Egan au niveau du pont. L'épaisseur du remblai atteint environ 2,0 mètres à l'entrée sud du pont et va en s'amenuisant jusqu'à 10 centimètres à la limite sud l'emprise. Sur le côté ouest de la rue Egan, le terrain a été aplani sur toute la largeur de l'emprise, qui est envahie d'arbustes et d'arbrisseaux (Photo 24). Du côté sud de la rue, le terrain est gazonné. L'emprise excède d'un à trois mètres tout au plus le trottoir qui longe la rue Egan, sans toutefois déborder le remblai de la chaussée (Photo 23).

Sur la base de ces disparités des sols et du relief, l'emprise a été divisée en deux secteurs pour les fins de l'inventaire. La partie d'emprise située sur la rive nord de la rivière Quyon, incluant le pont, a été identifiée au secteur A et la partie située sur la rive sud, au secteur B (Figures 22 et 23). Le secteur A couvre environ 780 mètres carrés, et le secteur B, 1440 mètres carrés.

Une inspection visuelle a été réalisée dans les deux secteurs. Suivant le constat de l'état général des lieux, deux sondages ont été excavés dans le secteur A, du côté est de la rue Egan, et sept sondages, dans le secteur B, du même côté de la rue. Ces sondages ont confirmé la présence de remblai. Dans les sondages du secteur A, le remblai se

retrouve sous un mince terreau à gazon et est composé de sable et de gravillon (Photo 25). Dans le secteur B, les matériaux de remblayage sont plus diversifiés. Il s'agit parfois de sable fin, tantôt de gravier ou encore d'un mélange de sable limoneux et d'argile. Dans tous les sondages de ce secteur, le remblai apparaît sous une couche de terreau à gazon et recouvre des argiles grises très compactes (Photo 26). Les sondages dans ces deux secteurs n'ont pas révélés de vestige d'intérêt archéologique.

4.6.3 Surveillance archéologique

La surveillance archéologique des travaux de construction du pont a débuté le 18 novembre 2009 dans le secteur des vestiges du moulin Egan. La démolition d'un muret de ciment ainsi que l'excavation de la partie de l'emprise du secteur A attenante aux vestiges du moulin Egan ont été réalisées sans causer de dommage aux vestiges du moulin. Ces travaux n'ont pas révélé la présence d'artefact ou de vestiges architecturaux nouveaux.

Au terme de la surveillance archéologique, une communication avec le responsable de chantier, a mis en évidence que certains travaux de construction à venir pourraient menacer l'intégrité des ruines du moulin Egan. En effet, le mur de soutènement nord du pont actuel et le moulin reposent sur la même formation rocheuse et la nature du roc est propice à la transmission des vibrations pouvant mener à l'effondrement des fondations du moulin. La construction d'un nouveau mur de soutènement requière l'excavation préalable du roc à une profondeur d'environ un mètre, à l'aide de marteaux-piqueurs, afin de fixer les ancrages du mur.

L'inspection des vestiges du moulin a permis de constater la présence de fissures dans les fondations du moulin, d'une altération significative des matériaux de liaison ainsi qu'une instabilité ou un effondrement partiel de la partie sommitale des murs (Photos 27 à 29). Considérant la fragilité de la structure, il est vraisemblable que la poursuite des travaux pourrait causer certains dommages aux vestiges.

Le responsable du chantier a aussi rapporté que la démolition des piliers de l'ancien barrage situé en amont du pont, à quelques mètres au sud-ouest des vestiges du moulin requière un accès pour la machinerie et les véhicules lourds pour le transport des débris de démolition. Cela suppose l'aménagement d'un accès temporaire au chantier et la circulation de véhicules à proximité des vestiges du moulin.

L'espace entre le pont et les vestiges du moulin Egan est trop exigü pour envisager une servitude d'accès à l'intérieur de l'emprise du projet actuel. L'accès au chantier devrait se situer du côté ouest du moulin, dans une section de la berge qui n'a pas été couverte par l'inventaire archéologique. Une telle situation fait craindre la destruction d'artefact ou de vestiges archéologiques qui pourraient être associés au moulin Egan ou à une occupation plus ancienne de ce secteur de berge de la rivière.

4.6.4 Résultats et recommandations

L'inventaire archéologique et les sondages effectués dans l'emprise du projet 154-99-1261 n'ont pas révélé la présence de vestiges archéologiques.

La surveillance archéologique des travaux d'excavation, exécutés en vue de la construction du nouveau pont, réalisée à l'automne 2009 n'a pas non plus révélé la présence de vestiges d'intérêt archéologique dans les limites de l'emprise. Elle a permis de constater que les excavations effectuées dans ce secteur de l'emprise n'ont pas causé de dommage aux vestiges du moulin. La surveillance archéologique a permis d'apprécier le degré d'intégrité des vestiges et d'évaluer les impacts de travaux à venir dans le voisinage des vestiges. Trois recommandations ont été présentées à cet égard :

- Il est recommandé de procéder à l'étayage intérieur et extérieur des murs du moulin pour prévenir l'effondrement de sections du bâtiment fragilisées par la dégradation ou la dissolution complète des matériaux de liaison lors de la construction d'un nouveau mur de soutènement du pont compte tenu des effets prévisibles des vibrations causées par l'excavation du socle rocheux;
- Si ces mesures devaient s'avérer insuffisantes pour préserver l'intégrité des vestiges du moulin Egan, il est recommandé d'effectuer au préalable un relevé architectural du bâtiment;
- Relativement aux travaux de démolition des piliers de l'ancien barrage, il est recommandé d'effectuer des sondages archéologiques dans les superficies des berges de la rivière Quyon qui seront utilisées pour accéder au chantier.

Tableau 6 : Inventaire archéologique – Synthèse des activités – Projet 154-99-1261

Secteurs	Localisation				Superficie approximative (m ²)	Techniques d'inventaire	Nombre de sondages		Topographie	Stratigraphie
	Début (km)	Fin (km)	Longueur (m)	Largeur (m)			Positif	Négatif		
A	0+015	0+085	70	12 à 16	780	VS*	0	2	Vallée fluviale évasée	Remblai sur roc
B	0+085	0+172	87	12 à 16	1440	VS	0	7	Vallée fluviale évasée	Remblai sur argile

* V : Inspection visuelle;
S : Sondage

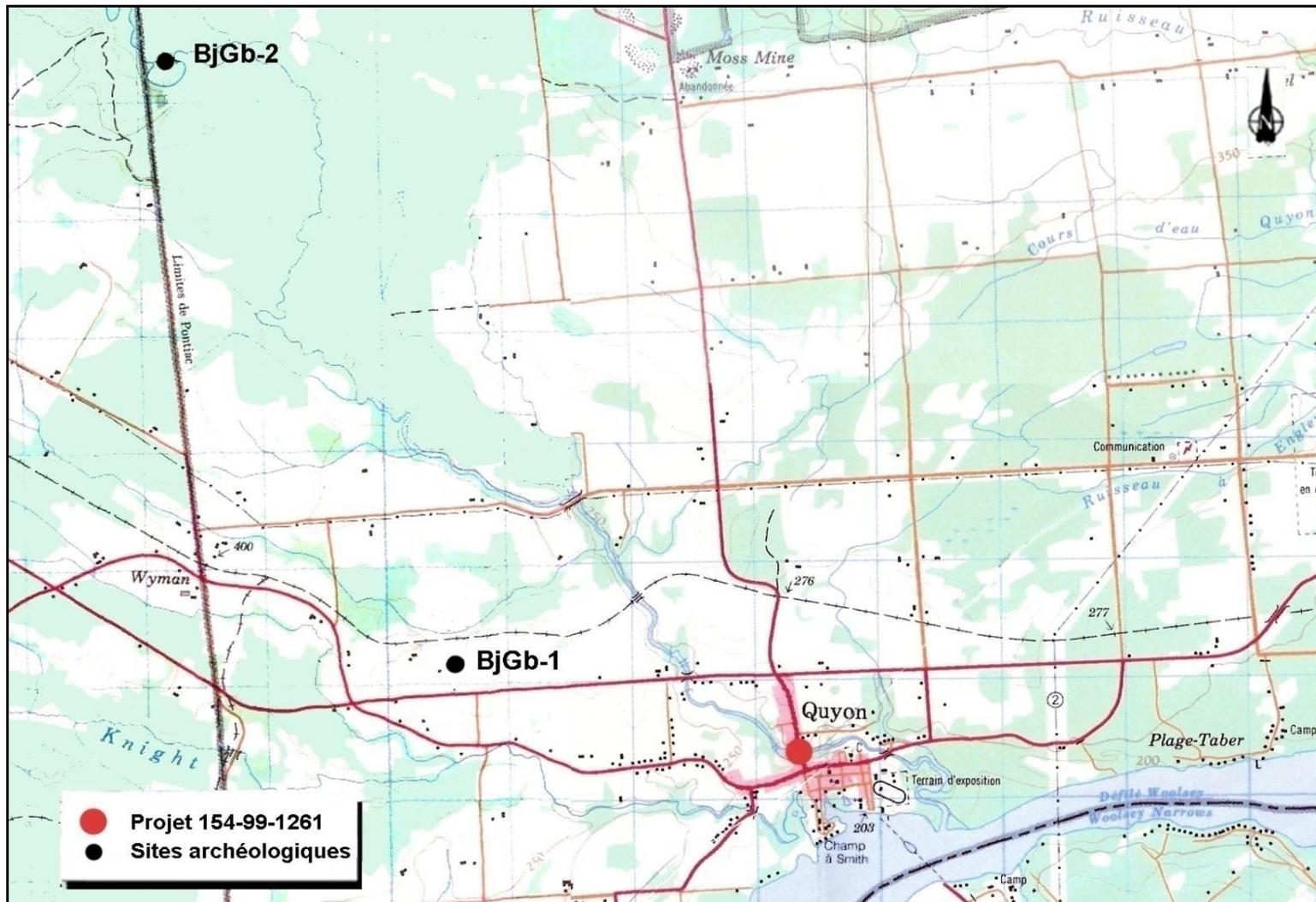


Figure 20 : Localisation du projet 154-99-1261 (source : Énergie, Mines et Ressources Canada, 1999, feuillet 31F/9 (extrait), échelle 1 :50 000)

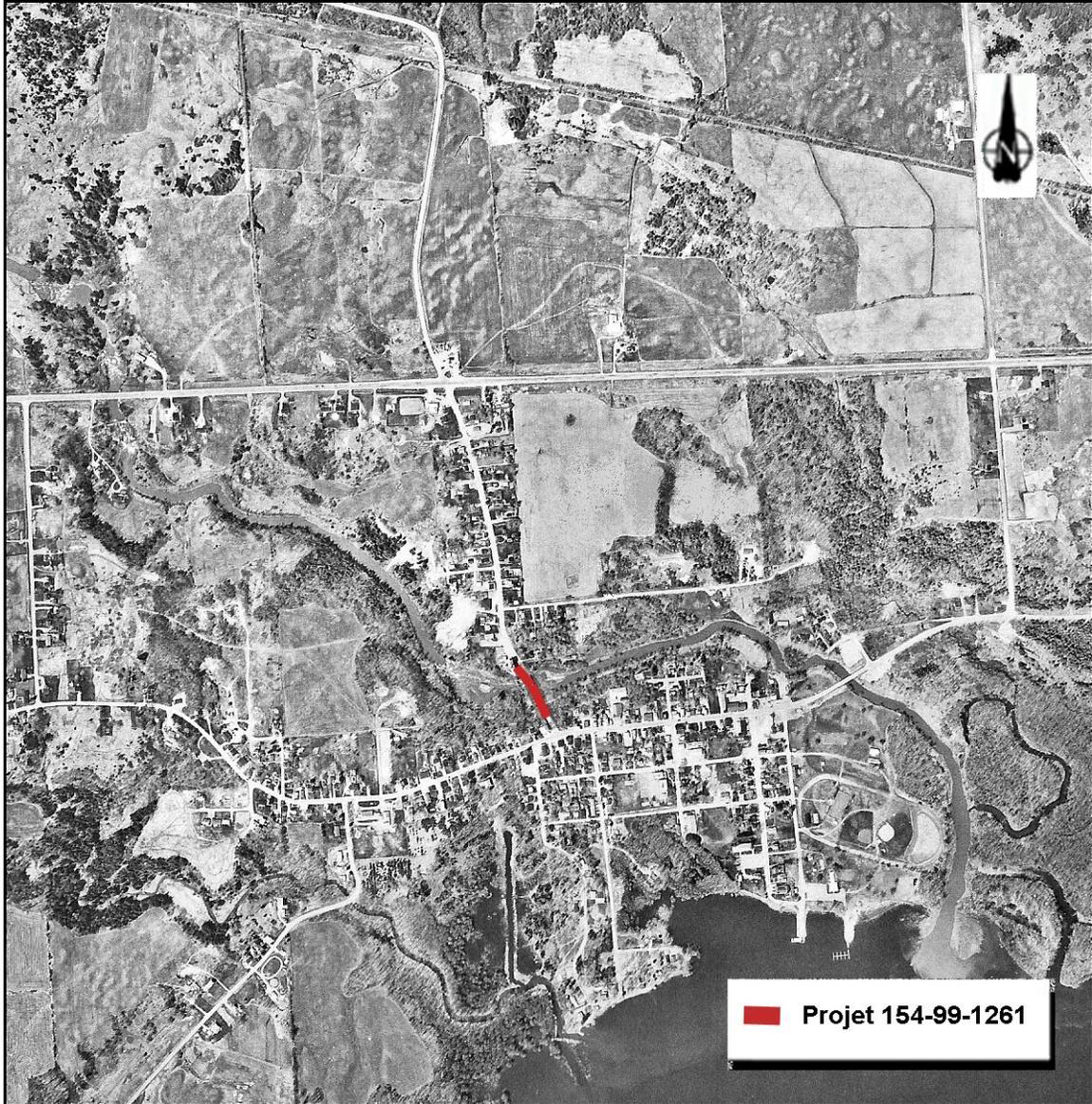


Figure 21 : Localisation sur photographie aérienne du projet 154-99,1261, (source : Ministère des Ressources Naturelles, de la Faune et des Parcs du Québec, Photocartothèque québécoise, 2005, 31F/36, Q 05501-187, échelle 1 : 15 000)

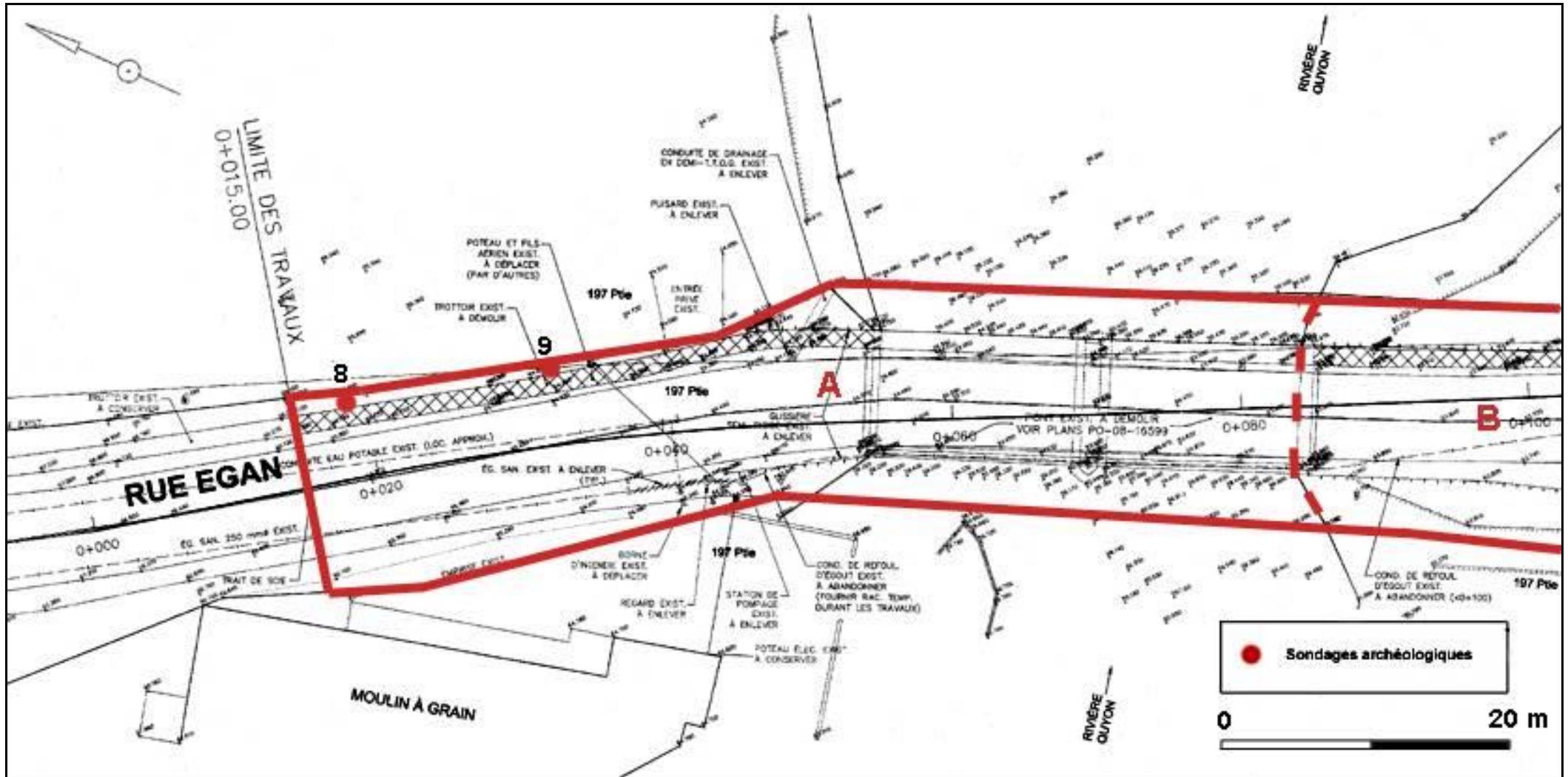


Figure 22 : Localisation de l'emprise du projet 154-99-1261 (source : MTQ-DESSAU, CH-8907-154-99-1261, feuillet 4)

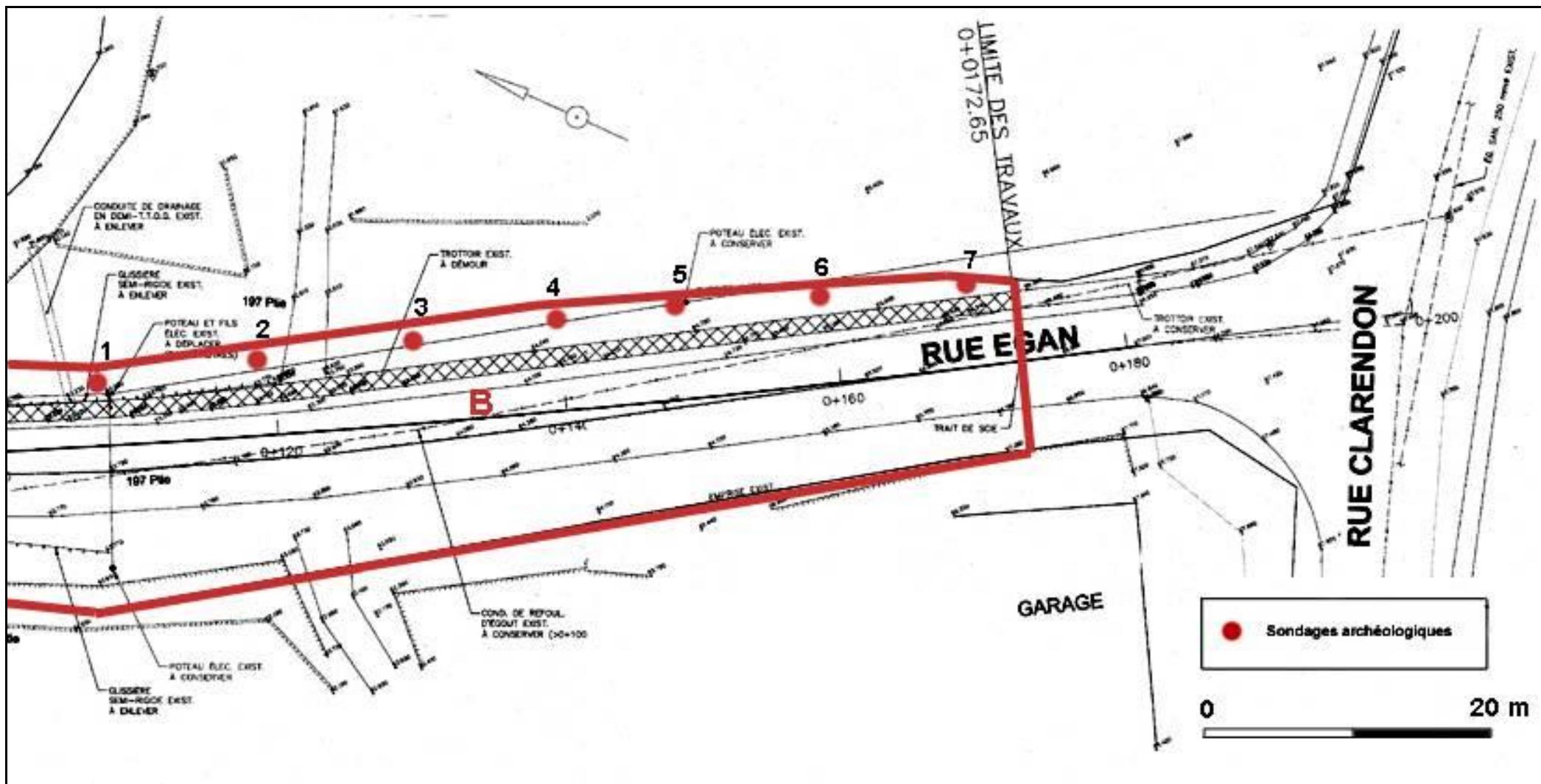


Figure 23 : Localisation de l'emprise du projet 154-99-1261 (source : MTQ-DESSAU, CH-8907-154-99-1261, feuillet 4)



Photo 20 : Projet 154-99-1261, secteur A, vestiges du Moulin Egan et emprise à l'ouest de la rue Egan, direction nord (MTQ-09-QN.10)



Photo 21 : Projet 154-99-1261, secteur A, détail de l'emprise, à l'ouest de la rue Egan, direction nord (MTQ-09-QN.13)



Photo 22 : Projet 154-99-1261, secteur A, détail de l'emprise, à l'est de la rue Egan, direction nord (MTQ-09-QN.12)



Photo 23 : Projet 154-99-1261, secteur B, détail de l'emprise, à l'est de la rue Egan, direction nord (MTQ-09-QN.08)



Photo 24 : Projet 154-99-1261, secteur B, détail de l'emprise, à l'ouest de la rue Egan, direction nord (MTQ-09-QN.09)



Photo 25 : Projet 154-99-1261, secteur A, stratigraphie du sondage n° 8, direction nord (MTQ-09-QN.15)



Photo 26 : Projet 154-99-1261, secteur B, stratigraphie du sondage n° 3, direction nord (MTQ-09-QN.05)



Photo 27 : Projet 154-99-1261, secteur A, vestiges du moulin Egan, extérieur, côté sud, direction nord-est (MTQ-09-QN.25)



Photo 28 : Projet 154-99-1261, secteur A, vestiges du moulin Egan, détail du mur sud, état du mortier, direction nord (MTQ-09-QN.29)



Photo 29 : Projet 154-99-1261, secteur A, vestiges du moulin Egan, extérieur, côté sud, détail du sommet du mur, direction nord (MTQ-09-QN.26)

CONCLUSION

Des inventaires archéologiques ont été effectués dans les emprises de six projets d'aménagements routiers du MTQ situés sur le territoire de la Direction de l'Outaouais entre le 15 juin et le 26 août 2009. Une inspection visuelle a été effectuée dans l'emprise de chaque projet. Des sondages ont été réalisés dans cinq de ces projets, à raison de 41 sondages dans le projet 154-07-1347, 9 sondages dans le projet 154-99-1261, 4 sondages dans les projets 154-07-0129 et 154-07-1600, et 3 sondages dans le projet 154-08-0825. Une surveillance archéologique des travaux de construction a de plus été effectuée le 18 novembre dans l'emprise du projet 154-99-1261.

Les résultats de ces travaux archéologiques n'ont pas permis de mettre au jour de nouveaux sites archéologiques. Les travaux prévus par le MTQ dans l'emprise de ces sept projets peuvent ainsi se dérouler sans causer de préjudice au patrimoine archéologique, en tenant cependant compte des recommandations formulées au chapitre précédent.

OUVRAGES CITÉS

ARCHÉOS

1998

Boucle outaouaise. Étape 2. Ligne biterne à 315 KV Grand-Brûlé-Vignan. Modifications au poste du Grand-Brûlé. Étude de potentiel archéologique, Hydro-Québec, rapport inédit.

Benmouyal, J.

1971

Reconnaissance archéologique dans la région du parc de la Gatineau, ministère des Affaires culturelles du Québec, rapport inédit.

Laforte, E.

1987

Inventaire des sites archéologiques sur le territoire de la municipalité régionale de comté de Papineau, ministère des Affaires culturelles du Québec, rapport inédit, Vol. 1, 213 p.

Laliberté, M.

1994

Évaluation préliminaire du site BjGb-1, à Quyon, comté de Pontiac, Hull, Société d'Histoire de l'Outaouais, rapport inédit, 10 p., annexes.

Marsh, J.

1979

Notes de correspondance, ministère des Affaires culturelles du Québec

Parent, M., Dubois, J-M. et coll.

1985

«Paléogéographie du Québec méridional entre 12 500 et 8 000 ans BP», dans : *Recherches Amérindiennes au Québec*, Vol. XV, Nos 1-2, pp. 17 à 37.

ANNEXE 1

CATALOGUE DES PHOTOGRAPHIES

Projet 154-07-1347, route 148, municipalit  de Gatineau, reconstruction du pont Major (rivier  du Li vre)

S quence num rique no : MTQ-09-GA

Date	No clich�	Secteur	Description	Direction
15-06-2009	01	B	Stratigraphie du sondage no 28, double niveau de remblai sur un sol labour� argileux	Ouest
15-06-2009	02	B	Stratigraphie du sondage no 29, sol labour� sur sol d'argile sableux	Ouest
15-06-2009	03	B	Stratigraphie du sondage no 37 sol labour� avec os �crus sur sol argileux	Ouest
15-06-2009	04	B	Vue de l'environnement dans la zone des sondages no 28 � 41	Ouest
15-06-2009	05	B	Vue de l'environnement dans la zone des sondages no 28 � 41	Est
15-06-2009	06	B	D�tail du mur est des fondations	Est
15-06-2009	07	B	Vue du mur est des fondations	Sud
15-06-2009	08	B	Stratigraphie du sondage n� 23, couche de charbon et sol d'argile rub�fi� sous d�p�t de sable	Ouest
15-06-2009	09	B	Vue de la partie basse et inondable de la rive	Ouest
15-06-2009	10	B	Environnement au sondage no 27 et France Levesque prenant des notes	Ouest
16-06-2009	11	A	Stratigraphie du sondage no 1, remblai sur sol argileux	Nord
16-06-2009	12	A	Vue de l'environnement dans la zone des sondages no 1 � 8	Est
16-06-2009	13	A	Stratigraphie du sondage no 4, remblai sur sol sableux	Ouest
16-06-2009	14	A	Stratigraphie du sondage no 3, remblai sur un sol sableux	Sud
16-06-2009	15	A	Stratigraphie du sondage no 9, d�p�t de sable alluvial partiellement nivel�	Nord
16-06-2009	16	A	Vue de l'environnement, sondage no 10 de la rive ouest de la rivier� du Li�vre	Nord
16-06-2009	17	A	Stratigraphie du sondage no 10	Est
16-06-2009	18	A	Stratigraphie du sondage no 11, d�p�t alluvial mince avec charbon sur le roc	Nord
16-06-2009	19	A	Vue de l'environnement, au sondage no 12	Sud-est
16-06-2009	20	A	Stratigraphie du sondage no 12, d�p�t de mati�re organique d�tritique sur sol alluvial perturb�	Nord
16-06-2009	21	A	Vue de la zone des sondages nos 13 et 14	Ouest
16-06-2009	22	A	Vue de la partie basse de la rive ouest de la rivier� du Li�vre	Nord-ouest

Projet 154-07-0129, chemin Jacques-Patenaude, municipalité de Val-des-Monts, reconstruction du pont n° 5759A

Séquence numérique no : MTQ-09-VM

Date	No cliché	Secteur	Description	Direction
13-08-2009	01	-	Vue du projet	Nord-ouest
13-08-2009	02	-	Vue de l'emprise, rive nord, côté est du pont	Nord-ouest
13-08-2009	03	-	Vue de l'emprise, rive nord, côté ouest du pont	Sud-est
13-08-2009	04	-	Profil stratigraphique du sondage A	Nord
13-08-2009	05	-	Vue de l'emprise, rive sud, côté est du pont	Sud-est
13-08-2009	06	-	Vue de l'emprise, rive sud, côté ouest du pont	Sud-est
13-08-2009	07	-	Frédéric Hottin au sondage B	Sud-est
13-08-2009	08	-	Frédéric Hottin au sondage B	Nord-ouest
13-08-2009	09	-	Vue de l'emprise, rive nord, côté est	Nord-ouest
13-08-2009	10	-	Profil stratigraphique du sondage B	Nord
13-08-2009	11	-	Profil stratigraphique du sondage D	Nord
13-08-2009	12	-	Vue de l'emprise, rive sud, côté ouest du pont	Nord-ouest

Projet 154-07-1600, chemin de la Rivière, municipalité de La Pêche, reconstruction du pont n° 03045

Séquence numérique no : MTQ-09-LP

Date	No cliché	Secteur	Description	Direction
13-08-2009	01	-	Détail de l'emprise, rive sud, côté est	Sud
13-08-2009	02	-	Détail de l'emprise, rive sud, côté ouest	Sud
13-08-2009	03	-	Détail de l'emprise, rive nord, côté ouest	Nord
13-08-2009	04	-	Détail de l'emprise, rive nord, côté est	Nord
13-08-2009	05	-	Vue de l'emprise, chemin de la Rivière	Sud
13-08-2009	06	-	Vue de l'emprise, chemin de la Rivière	Nord

**Projet 154-08-0825, chemin Gauvin, municipalité de La Pêche (Lac des Loups),
reconstruction du pont n° 05872**

Séquence numérique no : MTQ-09-LL

Date	No cliché	Secteur	Description	Direction
14-08-2009	01	-	Coupe stratigraphique du sondage B	Nord
14-08-2009	02	-	Coupe stratigraphique du sondage A	Nord
14-08-2009	03	-	Détail de l'emprise, rive est, côté sud du pont	Sud-ouest
14-08-2009	04	-	Détail de l'emprise, rive est, côté nord du pont	Sud-ouest
14-08-2009	05	-	Vue de l'emprise	Sud-ouest
14-08-2009	06	-	Détail de l'emprise, rive ouest, côté nord du pont	Nord-est
14-08-2009	07	-	Détail de l'emprise, rive ouest, côté nord du pont	Nord-est
14-08-2009	08	-	Détail de l'emprise, rive ouest, côté sud du pont	Nord-est
14-08-2009	09	-	Vue de l'emprise	Nord-est

**Projet 154-07-0125, chemin Maskinongé, municipalité de Boileau, reconstruction
du pont no 5703**

Séquence numérique no : MTQ-09-BO

Date	No cliché	Secteur	Description	Direction
26-08-2009	01	-	Détail de l'emprise, rive sud, côté ouest du pont	Nord
26-08-2009	02	-	Détail de l'emprise, rive sud, côté est du pont	Nord
26-08-2009	03	-	Détail de l'emprise, rive nord, côté ouest du pont	Nord
26-08-2009	04	-	Détail de l'emprise, rive nord, côté est	Nord
26-08-2009	05	-	Vue de l'emprise	Nord
26-08-2009	06	-	Vue de l'emprise	Sud
26-08-2009	07	-	Détail de l'empierrement sous la chaussée du chemin Maskinongé, rive nord, côté est du pont	Ouest
26-08-2009	08	-	Stratigraphie sur le rebord du fossé, rive sud, côté est du pont	Est

Projet 154-99-1261, rue Egan, municipalité de Pontiac, reconstruction du pont n° 6005

Séquence numérique no : MTQ-99-QN

Date	No cliché	Secteur	Description	Direction
14-08-2009	01	B	Stratigraphie du sondage no 1	Ouest
14-08-2009	02	B	Stratigraphie du sondage no 2	Ouest
14-08-2009	03	B	Stratigraphie du sondage no 2	Ouest
14-08-2009	04	B	Stratigraphie du sondage no 3	Ouest
14-08-2009	05	B	Stratigraphie du sondage no 3	Nord
14-08-2009	06	B	Vue de l'emprise, à l'est de la rue Egan	Nord
14-08-2009	07	B	Vue de l'emprise, à l'ouest de la rue Egan	Nord
14-08-2009	08	B	Détail de l'emprise, à l'est de la rue Egan	Nord
14-08-2009	09	B	Détail de l'emprise, à l'ouest de la rue Egan	Nord
14-08-2009	10	A	Vestiges du moulin Egan et emprise à l'ouest de la rue Egan	Nord
14-08-2009	11	A	Vue de l'emprise, à l'est de la rue Egan	Nord
14-08-2009	12	A	Détail de l'emprise, à l'est de la rue Egan	Nord
14-08-2009	13	A	Détail de l'emprise, à l'ouest de la rue Egan	Nord
14-08-2009	14	A et B	Vue de l'emprise	Sud
14-08-2009	15	A	Stratigraphie du sondage no 8	Est
18-11-2009	16	A	Localisation des sondages no 8 et 9, à l'est de la rue Egan	Sud
18-11-2009	17	A	Vestiges du moulin Egan, intérieur, angle sud-est	Sud-est
18-11-2009	18	A	Vestiges du moulin Egan, intérieur, côté sud	Sud
18-11-2009	19	A	Vestiges du moulin Egan, intérieur, angle sud-ouest	Sud-ouest
18-11-2009	20	A	Vestiges du moulin Egan, intérieur, côté ouest	Ouest
18-11-2009	21	A	Vestiges du moulin Egan, intérieur, détail du côté ouest	Ouest
18-11-2009	22	A	Vestiges du moulin Egan, extérieur, côté sud	Nord
18-11-2009	23	A	Vestiges du moulin Egan, extérieur, côté sud, angle du barrage	Nord-ouest
18-11-2009	24	A	Vestiges du moulin Egan, extérieur, côté sud	Nord-est
18-11-2009	25	A	Vestiges du moulin Egan, extérieur, côté sud	Nord-est
18-11-2009	26	A	Vestiges du moulin Egan, extérieur, côté sud, détail du sommet du mur	Nord
18-11-2009	27	A	Vestiges du moulin Egan, détail de la base du mur reposant sur le roc	Nord
18-11-2009	28	A	Vestiges du moulin Egan, détail du replâtrage du mur	Nord
18-11-2009	29	A	Vestiges du moulin Egan, détail du mur sud, état du mortier	Nord

ANNEXE 2

NOTES BIOGRAPHIQUES

Source : Dictionnaire biographique du Canada en ligne

EGAN, JOHN, homme d'affaires, fonctionnaire, juge de paix, officier de milice et homme politique, né le 11 novembre 1811 à Lissavahaun, près d'Aughrim, comté de Galway (république d'Irlande) ; le 13 août 1839, il épousa à Bytown (Ottawa) Anne Margaret Gibson, et ils eurent trois fils et cinq filles ; décédé le 11 juillet 1857 à Québec et inhumé à Aylmer, Bas-Canada.

John Egan, qui avait quitté l'Irlande en 1830, devint bientôt commis de dépôt chez Thomas Durrell, un des principaux marchands de bois du canton de Clarendon, situé au Bas-Canada, dans le haut de la rivière des Outaouais. Son travail consistait à acheter des fournitures et à s'acquitter de diverses tâches administratives. Après avoir acquis de l'expérience dans le commerce du bois équarri et s'être créé un réseau d'amis, il s'établit à son propre compte, d'abord en ouvrant à Aylmer un magasin où s'approvisionnaient les marchands de bois, puis en adoptant lui-même ce métier. En mars 1836, il participa à la fondation de l'Ottawa Lumber Association à Bytown et, dès l'hiver suivant, alla abattre du pin rouge sur la rivière Schyan, dans le Bas-Canada. En 1837, à la « quatrième chute », sur la rivière Bonnechere, dans le Haut-Canada, il acheta la ferme de James Wadsworth, où il établit plus tard le village d'Eganville. À l'époque, tout en approvisionnant encore près d'une quarantaine d'autres producteurs, il se mit à construire des barrages et des glissoirs sur la rivière Bonnechere et le ruisseau Herd afin d'acheminer son propre bois. Dès le début de 1837, à Aylmer, il avait fondé la John Egan and Company avec Henry LeMesurier* (grand exportateur de bois de Québec), William Henry Tilstone et Havilland LeMesurier Routh.

Aimable et distingué, Egan n'était pas un rustre en train de monter dans l'échelle sociale. À l'été de 1838, il se battit en duel contre Andrew Powell, avocat de Bytown, pour une affaire d'honneur. Aucun d'eux ne fut blessé lors de l'échange de coups de feu, mais Powell, qui avait déclaré qu'un ami intime d'Egan n'était pas un « gentleman », se rétracta.

Jusqu'au milieu des années 1840, Egan vendit surtout du pin rouge, plus rare mais plus rentable que le pin blanc. Même si la dépression générale amena son entreprise au bord de la stagnation en 1842, celle-ci se rétablit rapidement. En 1844, il fit descendre par voie d'eau à Québec deux millions et demi de pieds carrés de bois équarri, dont moins d'un cinquième, rapportait-il, provenaient des terres de la couronne. Une partie de son bois venait de petits producteurs, et une autre, de colons qui payaient ainsi leurs terres. Afin d'améliorer le rendement de son entreprise, Egan se mit à dépenser des sommes considérables pour construire plus de barrages et de glissoirs dans le Bas et le Haut-Canada, surtout sur les rivières Quyon, Petawawa et Madawaska, mais aussi sur plusieurs de leurs tributaires. À la fin des années 1830, il avait dépensé environ £1 300 par an pour aménager des rivières ; en 1847, ces dépenses atteignirent leur point culminant, soit £9 456. Des producteurs importants comme Egan et son grand ami Ruggles Wright employaient souvent les mêmes installations. En 1852, Egan se joignit à Daniel McLachlin*, James Skead* et d'autres pour construire une route de chariots qui partait d'Arnrior et se rendait jusqu'en amont des rapides Long, sur la Madawaska.

Vers la fin des années 1840, Egan avait commencé à diversifier ses activités. En 1846, à Quyon, dans le Bas-Canada, il construisit une grande scierie, équipée de 14 scies, et un moulin à farine. Trois ans plus tard, il édifia deux scieries plus petites sur les rivières Bonnechere et Little Bonnechere, de même qu'un moulin à farine à Eganville. Il acheta même un moulin à carder et à fouler dans le canton de Lochaber, au Bas-Canada. En 1853, près de Quyon, au pied des rapides de la chute du Chat, il termina la construction d'une grande scierie qui, d'après l'historien H. R. Morgan, était « peut-être le

plus vaste établissement de ce genre sur la rivière des Outaouais, avec des machines du type le plus récent ».

La chute du Chat devint le centre névralgique d'un réseau de transport établi par Egan pour concurrencer la ligne de bateaux à vapeur exploitée par Jason Gould. En 1845, Egan et Joseph-Ignace Aumond* achetèrent deux bateaux à vapeur en fer des chantiers de John MOLSON, à Montréal, et, pendant l'hiver, les sections de ces bâtiments furent tirées sur les glaces de la rivière des Outaouais. *L'Emerald* fut lancé à Aylmer au printemps de 1846 et assura la liaison entre cette ville et la chute du Chat. *L'Oregon*, lancé sur la rivière Mississippi, dans le Haut-Canada, naviguait au-dessus de la chute et se rendait à Arnprior. Cette année-là, avec Aumond et Wright, Egan fonda l'Union Forwarding Company, qui exploitait ces bateaux et un petit tramway tiré par des chevaux, l'Union Railroad, qui, contournant la chute, transportait passagers et marchandises.

Au début des années 1850, la John Egan and Company atteignait les sommets de sa prospérité. En 1851, elle employait 2 000 hommes dans toute la vallée de l'Outaouais et donnait du travail à des centaines de fermiers, qui fournissaient les approvisionnements nécessaires, notamment les 1 600 bœufs et chevaux dont elle avait besoin. L'année suivante, les concessions forestières d'Egan, qui s'étendaient sur plus de 2 000 milles carrés, dépassaient celles de quiconque dans l'Outaouais, sauf peut-être celles d'Allan* et de James Gilmour. En 1854, la compagnie d'Egan, très bien intégrée, employait 3 500 hommes dans 100 camps de bûcherons répartis dans toute la vallée, et ses transactions au comptant s'élevaient à plus de deux millions de dollars. D'après le *Canadian Merchants' Magazine and Commercial Review* de Toronto, c'est Egan « qui le premier donna au commerce du bois dans l'Outaouais le caractère systématique d'une entreprise [...] avant lui, le commerce du bois sur la rivière des Outaouais n'était rien de plus qu'une aventure insensée ».

En plus d'être le magnat du bois équarri dans la région – le *Canadian Merchants' Magazine* le qualifia plus tard de « Napoléon de l'Outaouais » –, Egan participa activement à la vie municipale d'Aylmer et des environs. Premier préfet du district de Sydenham en 1841, il fut juge de paix et devint, en 1847, le premier maire d'Aylmer. De confession anglicane, il contribua en 1843 à la fondation de la Christ Church de cette ville. En 1846, il fut nommé major du bataillon de milice de l'Outaouais, commandé par Ruggles Wright, et, plus tard, servit comme lieutenant-colonel du 4^e bataillon. En outre, il fit partie du comité de la Bytown Emigration Society, dont Thomas MCKAY était le président.

Pour Egan, les fonctions politiques étaient un moyen de promouvoir le bien-être de l'ensemble de la vallée de l'Outaouais et des commerçants de bois en particulier. En 1841, il avait été l'un des partisans de l'élection de Charles Dewey Day*, tory et ancien avocat de plusieurs barons du bois, devenu député de la circonscription d'Ottawa, située dans le Bas-Canada. Six ans plus tard, Egan devait dire de Day qu'il était le « seul homme attaché au gouvernement en qui [il avait] un minimum de confiance ». Après que Denis-Benjamin Papineau eut pris sa retraite, Egan se présenta aux élections générales de 1847–1848 dans la circonscription d'Ottawa et remporta la victoire ; il n'était « engagé envers aucun parti », mais avait des affinités profondes avec les réformistes. Réélu sans opposition à l'Assemblée législative en 1851, il fut élu trois ans plus tard dans la nouvelle circonscription de Pontiac. Il conserva tranquillement son siège jusqu'à sa mort, grâce à sa grande popularité et au fait qu'il avait des concessions forestières dans la plupart des terres inhabitées des cantons d'Onslow, de Bristol et de Clarendon et qu'il possédait de vastes terres dans ces mêmes cantons.

À l'Assemblée, Egan intervint souvent avec beaucoup de « passion » lorsqu'il s'agissait de la vallée de l'Outaouais, négligée, selon lui, par le gouvernement. Au début de 1852, il aida à organiser et à mener une campagne visant à faire réduire de moitié les droits sur le pin rouge, alors fixés à un penny le pied cube. Les droits ayant été réduits en septembre par un arrêté en conseil du gouvernement de la province du Canada, Egan et d'autres furent accusés à l'Assemblée d'avoir « forcé la main » au gouvernement en le menaçant de s'opposer à lui dans l'affaire des réserves du clergé, s'il ne se rendait pas à leurs demandes. En 1853, il usa de son influence auprès de Francis Hincks* afin de persuader le gouvernement d'allouer 50 000 \$ pour le creusage d'un petit canal à peu près parallèle au trajet de l'Union Railroad, à la chute du Chat. À cause d'une pénurie de main-d'œuvre et de problèmes d'excavation, ces travaux à haute saveur politique, qu'Egan avait présentés comme des travaux publics malgré les avantages évidents qu'ils offraient pour ses affaires et celles de Wright, furent suspendus en novembre 1857, après des dépenses de près d'un demi-million de dollars.

À l'extérieur de l'Assemblée, Egan joua un rôle prépondérant dans la promotion d'une série de projets de développement à réaliser dans la province, surtout quand ceux-ci pouvaient aider l'industrie du bois. Il fut l'un des premiers partisans du Bytown and Prescott Railway parce que, affirma-t-il en 1848, ce chemin de fer ouvrirait « au bois manufacturé un marché profitable » aux États-Unis. Avec Joseph-Ignace Aumond, il aida en 1851 à retenir les services de Walter Shanly* pour la construction de ce chemin de fer. En 1852, Egan figura parmi les fondateurs de la Bytown and Pembroke Railway Company. Il fut le premier président de la Bytown and Aylmer Union Turnpike Company, qui avait terminé en 1850 la construction d'une route entre les deux villes. De plus, il appuya le gouvernement quand celui-ci construisit, de 1852 à 1854, une route de colonisation entre la rivière des Outaouais et le lac Opeongo, dans le Haut-Canada, car il était convaincu qu'elle serait avantageuse tant pour les marchands de bois que pour les colons. En 1853, il se joignit à James Bell Forsyth*, Malcolm Cameron* et d'autres pour fonder la Compagnie des jetées, quais et bassins du Cap-Rouge, qui faisait affaire près de Québec.

Malgré sa position sur la scène publique et commerciale, John Egan avait déjà essuyé plusieurs « graves revers de fortune » en 1855. Après 1847, le marché du pin rouge avait décliné régulièrement, au point que dès 1852 les exportations et les prix avaient enregistré une chute de 30 p. cent. Vers la fin de 1855, une rumeur persistante voulait, selon le *Courier de Perth*, qu'Egan ait fait faillite, apparemment parce qu'il s'était lourdement engagé avec la Delisle, Janvrin and Company, société anglaise qui s'était effondrée. À l'époque, sa santé se détériorait et sa mort, survenue deux ans plus tard à Québec, ne surprit personne. Les biens personnels de sa succession ne valaient que £5 000 environ. En 1867, ses riches concessions forestières de la Madawaska furent achetées par John Rudolphus Booth* pour 45 000 \$, mais ses exécuteurs testamentaires furent incapables de vendre la John Egan and Company avant 1868. Ce furent James Bonfield, ancien comptable de la compagnie, et Robert Turner qui s'en portèrent acquéreurs.

[RICHARD M. REID](#)

AO, MU 1957, John Egan à Daniel McLachlin, 29 mars 1849 ; McLachlin et al. aux souscripteurs, 18 mai 1852 ; RG 8, sér. I-6-A, 1 : 32 ; RG 22, sér. 155, testament de John Egan.— APC, MG 24, D8, 30, 37 ; D66, 2, 5-6 ; RG 1, L3, 182B : E7/7 1/2, 7 1/2B ; 183 : E8/5 ; RG 5, A1 : 94333-94334, 141297.— Ottawa, Hist. Soc., Bytown Museum Arch. (Ottawa), ABUS 79-80.— Ottawa Public Library, Ottawa Room, H. T. Douglas, « Bits and pieces, that's all : ten thousand words concerning Ottawa and the Ottawa area » (copie dactylographiée, 1969), 49-51 ; Ottawa hist. scrapbook, 5 : 48-50.— Renfrew Land Registry Office (Pembroke, Ontario), Abstract index to deeds, Grattan

Township, concession 21, lots 19–22 (mfm aux AO, GS 5246) ; Wilberforce Township, concession 8, lots 18–19 (mfm aux AO, GS 5312).— Canada, prov. du, Assemblée législative, *App. des journaux*, 1844–1845, app. 00 ; 1852, app. AAA ; 1853, app. MMMM, QQQQ ; 1856, app. 31 ; *Statuts*, 1852, chap. 137, 257.— *Canada Gazette*, 19 mai 1855 : 678.— *Daylight through the mountain : letters and labours of civil engineers Walter and Francis Shanly*, F. W. Walker, édit. ([Montréal], 1957), 186.— *Debates of the Legislative Assembly of United Canada* (Abbott Gibbs et al.), 4–7.— « The Honorable Samuel Crane », *Journal of Education for Upper Canada* (Toronto), 12 (1859) : 27–28.— « The late John Egan », *Canadian Merchants' Magazine and Commercial Rev.* (Toronto), 1 (avril–sept. 1857) : 500–502.— J. A. Macdonald, *The letters of Sir John A. Macdonald*, J. K. Johnson et C. B. Stelmack, édit. (2 vol., Ottawa, 1968–1969), 1 : 335, 337.— *Muskoka and Haliburton, 1615–1875 ; a collection of documents*, F. B. Murray, édit. ([Toronto], 1963), 160.— *Bathurst Courier*, 23 oct. 1855.— *British Whig*, 19 janv. 1837, 3 août 1838.— *Bytown Gazette, and Ottawa and Rideau Advertiser*, 14 août 1839.— *Chronicle & Gazette*, 5 janv., 18 juin 1842.— *Ottawa Citizen*, 15 avril 1854.— *Packet*, 18, 26 juin, 4 sept., 29 nov., 18 déc. 1847, 23 janv., 8 juill., 10 oct. 1848.— F.-J. Audet, « les Législateurs du B.-C. ».— Eric Acland et al., *Christ Church, Aylmer, Quebec, 1843–1968* (Aylmer ; 1968), 2, 5.— Cornell, *Alignment of political groups*, 24 (il désigne incorrectement Egan comme un « conservateur » en 1847).— M. S. Cross, « The dark druidical groves : the lumber community and the commercial frontier in British North America, to 1854 » (thèse de PH.D., Univ. of Toronto, 1968), 31, 311.— R. L. Jones, *History of agriculture in Ontario, 1613–1880* (Toronto, 1946 ; réimpr., Toronto et Buffalo, N.Y., 1977), 110–112, 291–292.— C. C. Kennedy, *The upper Ottawa Valley* (Pembroke, 1970), 188–190.— E. L. Lake, *Pioneer reminiscences of the upper Ottawa Valley, commemorating triple centennial years of St. John the Evangelist Church, Eganville, Ontario* ([Ottawa, 1966]).— Robert Legget, *Ottawa waterway : gateway to a continent* (Toronto et Buffalo, 1975), 149, 168, 173.— A. R. M. Lower, *Great Britain's woodyard ; British America and the timber trade, 1763–1867* (Montréal et London, Ontario, 1973) ; *Settlement and the forest frontier in eastern Canada* (Toronto, 1936), 51.— *Quyon-Onslow, 1875–1975 : souvenir of centennial* (Quyon, Québec, 1975).— A. H. D. Ross, *Ottawa, past and present* (Toronto, 1927), 49, 155.— « John R. Booth's death closes rich chapter of Canada's life », *Ottawa Farm Journal*, 11 déc. 1925.— H. R. Morgan, « History of early Ottawa », *Ottawa Farm Journal*, 12 juin 1925 ; « Steam navigation on the Ottawa River », *OH*, 23 (1926) : 370–383.